



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft  
Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT	07	TELECOMMUNICATION	04	NON DEFINIS	01
ECONOMIE	03	INFRASTRUCTURE	14	RURAL	12
ADMINISTRATION	07	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	08	ENERGIE	02

**CONTACTS AGENCE**  
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun  
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

**CONTACTS PRIDESOFT**  
Tel : 222 20 49 17  
Web : pridesoft.armp.cm  
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2117

14 Aout 2020

14 August 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*): ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres) (\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">056/20/AOIO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 56/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BOULONNERIES EN POUCE POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	12-08-2020

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">064/20/AOIO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°064/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (07) LOTS DDE PIECES MECANQUES DE RECHANGE POUR LES HUILLERIES DE LA SODECOTON
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	25-08-2020

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">002/AONO/RN/D42/CDPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/RN/D42/CDPM/2020 DU 05/08/2020 POUR TA RÉALISATION DE CERTAINS PROJETS POUR LE COMPTE DU DISTRICT DE SANTÉ DE GOLOMBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUIDER
	<b>Nature de prestation</b>	N/A
	<b>Date de cloture</b>	28-08-2020

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/API/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/ AONO/API/CIPM/2020 DU 11 AOUT 2020 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TYPE STATION WAGON, D'UN VEHICULE DE TYPE BERLINE ET DE DEUX PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE L'API« EN PROCEDURE D'URGENCE »
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	31-08-2020

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">006/AONO/MINJEC/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU 12 AOUT 2020RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU BATIMENT ANNEXE « A » DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE SIS AU CENTRE ADMINISTRATIF DE YAOUNDE. « LOT N°01 ET N° 02 », EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP MINEPAT, EXERCICE 2019 ET SUIVANTSIMPURATION : 94 709 05 110000 2279
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	03-09-2020

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**6**

**Reference** [13/AONO/JO5/CDPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 13\_/AONO/JO5/ CDPM /2020 DU 13/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX PHASES D'UN PONT DEFINITIF MIXTE (ACIER-BETON ARME) DE PORTEE 24ML ET DE LARGEUR 7M SUR LA RIVIERE EBEMINAL AU PK0+900 DU TRONÇON DE LA ROUTE CHEFFERIE NKONGOA-CETIF NKONGOA-ROUTE EBOUMA ADAM-RIVIERE EBEMINAL-SORTIE BEL AIR DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP, EXERCICE 2020 ET SUIVANTS. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 07-09-2020

**7**

**Reference** [005/AONO/C/PJA/CIPM/2020 du 15/07/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C/PJA/CIPM/2020 DU 15/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE: MPOULA-MBETE, DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL.

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 25-08-2020

**8**

**Reference** [013/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 14/08/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°013/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 14/08/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS ROUTIER ENTREE CONGELCAM-QTIER IIAOUSSA, ENTREE CONGELC AMI-MARCHE PATATES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP-MINDDEVEL 2020.

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** 14-09-2020

**9**

**Reference** [009/AONO/CUG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CUG/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE EN FACE DU STADE OMNISPORT ROUMDE ADJA (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET DE LACOMMUNAUTÉ URBAINE DEGAROUAEXERCICE 2020 ;IMPUTATIONS : 220 150

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 08-09-2020

**10**

**Reference** [00004060/AONO/UDO-CIPM/2020 DU 13 AOUT 2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00004060/AONO/UDO-CIPM/2020 DU 13 AOUT 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ENSET) DE L'UNIVERSITE DE DOUALA.FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA EXERCICE 2020.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 04-09-2020

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**11**

 Reference [20/AONO/CA-GRAIER/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20/AONO/CA-GRAIER/CIPM/2020 DU PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE LATRINES AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BALMARI - HAOUSSARE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 20-08-2020

**12**

 Reference [014/AONO/C/MH/SG/ST/CIPM /2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/ AONO/C-MH/SG/ST/CIPM /2020 DU 28/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) POSTE AGRICOLE (BATIMENT-CUISINE ET D'UN (01) BLOCS DE LATRINES A DEUX COMPARTIMENTS VENTILEES DE TYPE VIP) ABARNDAKE; DANS LA COMMUNE DE MAYO-HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 18-08-2020

**13**

 Reference [015/AONO/C-MH /SG/ST/CIPM /2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C-MH /SG/ST/CIPM /2020 DU 28/07/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE 11 ML DE PORTEE DE 4M DE LARGE A DJABAWA SUR LE TRONÇON DE ROUTE COMMUNAL, DANS LA COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 18-08-2020

**14**

 Reference [10/AC/C-MGA/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION N° 10/AC/C-MGA/CIPM/2020 DU 13/08/2020 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 07-09-2020

**15**

 Reference [003/DC/MINEDUB/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINEDUB/CIPM/2020 DU 11 AOUT 2020\_ POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DE GARDIENNAGE AU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE. FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINEDUB, EXERCICE 2020

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 01-09-2020

**16**

 Reference [000000026/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°000000026/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 07 AOUT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU MINPOSTEL A L'ELABORATION D'UNE CHARTE NATIONALE DE PROTECTION DES ENFANTS EN LIGNE.« EN PROCEDURE D'URGENCE »

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 01-09-2020

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°002/ASMI/FODECC/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/FODECC/2020 DU 14 AOÛT 2020 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU DES CABINETS POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ARCHIVAGE ET DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 26-08-2020
-----------	--

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°003/ASMI/FODECC/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/FODECC/2020 DU 14 AOÛT 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 27-08-2020
-----------	--

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 1477/C/VY/SG/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°066/AONO/VY/CIPM/ 2020 DU 22/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE PLANTATION ET DE SECURISATION DES BAS-FONDS MARECAGEUX DANS LA VILLE DE YAOUNDE <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°1476/C/VY/SG/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°030/AONR/VY/CIPM/CCCM-AI/2020 DU 03/04/2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1006 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 1006 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 11 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°70/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'OUËST. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>22</b>	<b>Reference</b> <a href="#">1004 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° _1004_ C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 11 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°72/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DU NORD-OUËST. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**23**

**Reference** [1005\\_C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°\_1005\_C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 11 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°74/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LA RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**24**

**Reference** [N°017/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°017/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 10 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/CIPM/20 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE BODI , ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**25**

**Reference** [2020/004/MAETUR](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2020/004 / AONO/CIPM / MAETUR DU 29/05/2020 (OPÉRATION 156).

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**26**

**Reference** [012\\_/C/CBK/SG DU 10/08/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À BIKOK-CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**27**

**Reference** [N°008/C/C-AKGA/SG/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°008/C/C-AKGA/SG/2020 DU \_\_\_\_\_ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C- AKGA/CIPM/2020 DU 24/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A L'ESPLANADE DE LA SOUS-PREFECTURE D'AKONOLINGA

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**28**

**Reference** [011\\_/C/CBK/SG DU 10/08/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'EBAKOA DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">013 /C/CBK/SG DU 10/08/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKILNTSAM I DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°016/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°016/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 10 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS A <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">n°018/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUÉ N°018/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 10 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES A MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 001/ DG/DAP/SDA/SM/CAMTEL</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 001/ DG/DAP/SDA/SM/CAMTELPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 002/AOIO/CPM/CAMTEL/2020 DU 15/06/2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT CHARGÉ D'AUDITER LES TRAVAUX DU PROGRAMME NBN-II <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°28/C/CMO/SG/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°18/C/CMO/SG/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>34</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 1275 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 1275 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE DU PARKING PLEIN AIR DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**35**

Reference [N° 1477/C/VY/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°066/AONO/VY/CIPM/ 2020 DU 22/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE PLANTATION ET DE SECURISATION DES BAS-FONDS MARECAGEUX DANS LA VILLE DE YAOUNDE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**36**

Reference [N°1476/C/VY/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°030/AONR/VY/CIPM/CCCM-AI/2020 DU 03/04/2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**37**

Reference [N°055](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°055 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002/ASMI/SIC/2020 DU 31 JANVIER 2020 POUR LA PRÉQUALIFICATION, DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) OU GROUPEMENT DES BET EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DIVERSES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2020

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**38**

Reference [N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020 DU 14 AOUT 2020PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/FODECC/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'AUDIT TECHNIQUE DES EXERCICES 2006 À 2019 DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**39**

Reference [2020/004/MAETUR](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2020/004 / AONO/CIPM / MAETUR DU 29/05/2020 (OPÉRATION 156).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**40**

Reference [N° 1275 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 1275 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE DU PARKING PLEIN AIR DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>41</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 001/ DG/DAP/SDA/SM/CAMTEL</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 001/ DG/DAP/SDA/SM/CAMTELPORANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 002/AOIO/CPM/CAMTEL/2020 DU 15/06/2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT CHARGÉ D'AUDITER LES TRAVAUX DU PROGRAMME NBN-II <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>42</b>	<b>Reference</b> <a href="#">224 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION 224 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 11 AOÛT 2020PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°70/AONR/MINTP/ CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'OUEST. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>43</b>	<b>Reference</b> <a href="#">222 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION 222 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 11 AOUT 2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°72/AONR/MINTP/ CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DU NORD-OUEST. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>44</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 044 /DG/DAP/SDA/SM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N° 044 /DG/DAP/SDA/SM DU 12 AOUT 2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AUDIT DES TRAVAUX DU PROGRAMME NBN-II <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>45</b>	<b>Reference</b> <a href="#">041</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°2020/004/CIPM/MAETUR DU 29/05/2020, POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE –ASSISTANCE ET ÉVACUATION SANITAIRE POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE LA MAETUR, (OPÉRATION 156), (OPÉRATION 156). <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>46</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°008/D/C-AKGA/SG/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°008/D/C-AKGA/SG/2020 DU _____ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C- AKGA/CIPM/2020 DU 24/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A L'ESPLANADE DE LA SOUS-PREFECTURE D'AKONOLINGA <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--



## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>47</b>	<b>Reference</b> <a href="#">003/DM/CDB/SG-2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 27/04/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CES BAKEM-CHEFFERIE MBIE, (2.5) KM DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>48</b>	<b>Reference</b> <a href="#">223 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION 223 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 11 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°74/AONR/MINTP/ CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LA RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>49</b>	<b>Reference</b> <a href="#">004/DM/CDB/SG-2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°004/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE ENTREE TERRE NOIRE-VILLAGE MOUNKO (2.5) KM N° 06/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 27/04/2020 DANS LA COMMUNE DE BARS, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>50</b>	<b>Reference</b> <a href="#">006/DM/CDB/SG-2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°006/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MBANGLA-PLANTATIONS LAZARRE, N°001/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU_27/04/2020, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>51</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/DM/CDB/SG-2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°007/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/ AONO/CTD-COMMUNE DE BARE/CIPM/2024 DU 26/05/20 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE (1KM) AU CARREFOUR YIMO-QUARTIER VIE TRANQUILLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BARE BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>52</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">008/DM/CDB/SG-2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°008/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08 /AONO/CTD COMMUNE DE BARE/CIPM/2020 DU 26/05/2020 POUR DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE LOURD - QUARTIER B - AXE LOURD - QUARTIER B BIS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BARE-BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>53</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/DM/CDB/SG-2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 27/04/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE EBOUM-CHEFFERIE BAREHOCK (5KM) DANS LA COMMUNE DE BARS, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>54</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">009/DM/CDB/SG-2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°009/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRES DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 26/05/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLACE URBAINE A LA MAIRIE DE BARE, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO,</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>55</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">001/DM/CDB/SG-2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 27/04/2020, RELATIF AUX LES TRAVAUX REHABILITATION DE LA ROUTE BARE-MPAKA-MANDIBO-MOUNKO Y COMPRIS LA REHABILITATION DE DEUX DALOTS ET AMENAGEMENTS CONNEXES, DANS LA COMMUNE DE BARE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>56</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N°0016/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DÉCISION N°0016/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 10 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003 /AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS A MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BIP 2020.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**57**

**Reference** [N°0017/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020](#) Lire

**Titre/objet** DÉCISION N°0017/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 10 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/CIPM/20 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE BODI , ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BIP 2020.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**58**

**Reference** [N°0018/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020](#) Lire

**Titre/objet** DÉCISION N°0018/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 10 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009\_/AONO/D-NK/C/MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES A MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BIP 2020.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**59**

**Reference** [N° 363/VY/CIPM/2020](#) Lire

**Titre/objet** DECISION N° 363/VY/CIPM/2020 DU 07 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**60**

**Reference** [N° 364/VY/CIPM/2020](#) Lire

**Titre/objet** DECISION N° 364/VY/CIPM/2020 DU 07 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE PLANTATION ET DE SECURISATION DES BAS FONDS MARECAGEUX DANS LA VILLE DE YAOUNDE

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**61**

**Reference** [089 /DM/CBK/SG DU 10/08/2020](#) Lire

**Titre/objet** PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'EBAKOA DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**62**

**Reference** [090 /DM/CBK/SG DU 10/08/2020](#) Lire

**Titre/objet** PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À BIKOK-CENTRE, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>63</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">091 /DM/CBK/SG DU 10/08/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKILNTSAM I, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>64</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">005/DM/CDB/SG-2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 27/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE RARE, DANS LA COMMUNE DE RARE. DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

<b>65</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">N° 0715 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> DECISION N° 0715 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSEE DU PARKING PLEIN AIR DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>66</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/A/AONQ/CUG/SG/SM/2Q2Q</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 002/A/AONQ/CUG/SG/SM/2020 DU 30/07/2010 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/CUG/CIPM/AI/2020 DU 03/07/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU CARREFOUR 7 CARREFOUR 8-CARREFOUR STADE MUNICIPAL DANS LA VILLE DE GAROUA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>67</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/A/AONO/CUG/SG/SM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 002/A/AONO/CUG/SG/SM/2020 DU 30/07/2020 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CUG/CIPM/AI/2020 DU 03/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DES FEUX TRICOLORS AUX CARREFOURS BEAC, CARREFOUR STADE MUNICIPAL, CARREFOUR EGRAINAGE POUR LA REGULATION DE LA CIRCULATION URBAINE DANS LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

<b>68</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">002/A/AONO/CUG/SG/SM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> ADDITIF /A/AONO/CUG/SG/SM/2020 DU 30/07/2020 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/CUG/CIPM/TR/2020 DU 03/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE ROUTE EN TERRE SITUÉE ENTRE LE CENTRE DE SANTE ET LA COLLINE DE BOCKLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3É</p> <p><b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	---

**# RESUME DES CONSULTATIONS****69**

**Reference** [ADDITIF 001](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF 001/C.ELOG-MFOMO/2020 DU 11 AOUT 2020

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**70**

**Reference** [ADDITIF N°003 A/S 005/AONO/C/PJA/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N°003 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C/PJA/CIPM/2020 DU 15/07/2020 POUR LES TRVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE: MPOULA-MBETE, DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL.

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** N/A

**71**

**Reference** [5821/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF 1 N° 5821/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 11 AOUT 2010 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 058/20/A010/SDCC/CIPM DU 16/07/2020

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 56/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020  
POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BOULONNERIES EN POUCE POUR LES USINES D'EGREPAGE DE  
LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture d'un lot de boulonneries en pouce pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un lot de boulonneries en pouce pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel, toutes taxes comprises, de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à 105 000 000 FCFA.

## 4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres, est lancé en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

## 6. Financement

Le financement de ces prestations est assuré par le budget de la SODECOTON de l'Exercice 2020.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 (cent mille) FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agence de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir au plus tard le 12/08/2020 à 15 heures au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 56/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 08 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE BOULONNERIES EN POUCE POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON Garoua II dans un délai de 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à 2 100 000 FCFA et valable pendant trente (30) Jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre.

Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 12/08/2020 à partir de 16 heures.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaires sera admis en salle.

## 14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

### Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées

- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après :

- 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7 Du non-respect de deux(02) critères essentiels ;
- 8 De la non-conformité du modèle de soumission ;
- 9 De l'obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A: Conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B :conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ci-dessus indiquées;
- . Critère n° 1C : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

### Critères essentiels

- . Critère n° 2A :Critère n° 2A ; Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original ;
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (boulonneries ou autres pièces mécaniques d'assemblage) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délais de livraison comptant pour 10%. Respect des délais du DAO
- . Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à 52 500 000 FCFA comptant pour 15%;
- . Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2018, 2017 et 2016 au moins égal à 105 000 000 FCFA ; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80% au total à l'évaluation sera requis pour être retenu.

### Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse. Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

## 15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt(120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél et Fax 233 42 46 03.

GAROUA le 8 Juillet 2020

Le DIRECTEUR

**MOHAMADOU BAYERO**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°064/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (07) LOTS DDE PIÈCES MECANQUES DE RECHANGE POUR LES HUILLERIES DE LA SODECOTON**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour la fourniture de 07 lots de pièces mécaniques de rechange pour les huilleries de la SODECOTON

## 2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de 07 lots de pièces mécaniques de rechange pour les huilleries de la SODECOTON

## 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises de l'opération envisagée ont été évalués à l'issue des études préalables à 55 075 000 FCFA pour le lot 1, 2 550 000 FCFA pour le lot 2, 18 200 000 FCFA pour lot 3, à 20 572 000 FCFA pour le lot 4, 3 515 000 FCFA pour le lot 5, 62 942 000 FCFA pour lot 6 et 40 843 000 FCFA pour le lot 7.

## 4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en trois (03) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : Fourniture d'un lot de pièces pour expandeur;
- Lot 2 : Fourniture d'un lot de pièces pour étiqueteuse
- Lot 3 : Fourniture d'un lot d'outillage mécanicien
- Lot 4 : Fourniture d'un lot de pièces pour machine à coudre union spécial
- Lot 5 : Fourniture d'un lot de pièces pour aplatisseur
- Lot 6 : Fourniture d'un lot de pièces pour décorticage;
- Lot 7 : Fourniture d'un lot de pièces pour séparateur West Falia.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.

## 6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2020.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **120 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 25/08/2020 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°064/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 21 JUILLET 2020 POUR LA FOURNITURE DE SEPT (07) LOTS DDE PIECES MECANQUES DE RECHANGE POUR LES HUILERIES DE LA SODECOTON**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II dans un délai de 60 jours, pour chacun des lots, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 100 000 FCFA** pour le lot 1, **51 000 FCFA** pour le lot 2, **364 000 FCFA** pour le lot 3, **411 00 000 FCFA** pour le lot 4, **70 000 FCFA** pour le lot 5, **1 258 000 FCFA** pour le lot 6 et **816 000 FCFA** pour le lot 7 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres

**Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Elles devront indiquer formellement leur correspondant.**

**L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.**

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 25/08/2020 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

## 14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

### Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
  - De l'absence de la caution de soumission ;
  - Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
  - De l'absence des prospectus accompagnés des fiches techniques fournies par le fabricant ;
  - De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture
- 
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
  - Du non-respect de deux (02) critères essentiels
  - De la non-conformité du modèle de soumission ;
  - De l'obtention de moins de 80% des réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

Critère n° 1A : Conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture ;

. Critère n° 1C : conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

### 14. 2 Critères essentiels

Critère n° 2A : engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement), ou d'un distributeur agréé comptant pour 40 % ; étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 30 %. Respect du délai du DAO.

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque et au moins égale à 27 500 000 FCFA pour le lot 1, 1 275 000 FCFA pour le lot 2, 9 100 000 FCFA pour le lot 3 ; 10 286 000 FCFA pour le lot 4 et 1 757 000 FCFA pour le lot 5, 31 471 000 FCFA pour le lot 6 et 20 420 500 FCFA pour le lot 7 comptant pour 15 %

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices au moins égal à 55 075 000 FCFA pour le lot 1, 2 550 000 FCFA pour le lot 2, 18 200 000 FCFA pour le lot 3 ; 20 572 000 FCFA pour le lot 4, 3 515 000 FCFA pour le lot 5, 62 942 000 FCFA pour le lot 6 et 40 4843 000 FCFA pour le lot 7; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

### Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif et technique conformes aux prescriptions du DAO seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON Garoua II.

## 15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des sept (07) lots.**

## 16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

*GAROUA le 21 Juillet 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOHAMADOU BAYERO**

# PRÉFECTURE DE MAYO LOUTI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
 N°002/AONO/RN/D42/CDPM/2020 DU 05/08/2020 POUR TA RÉALISATION DE CERTAINS PROJETS POUR  
 LE COMPTE DU DISTRICT DE SANTÉ DE GOLOMBE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GUIDER**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA  
**IMPUTATION**  
 54 94 709 07 110000 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux en titre, le Préfet du Département du MAYO LOUTI. Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres sont répartis ainsi qu'il suit et comprennent:

N°	Désignation de projets	Consistance des travaux
01	Travaux de réhabilitation du bâtiment principal abritant les services du District de Santé de GOLOMBE	-Travaux préliminaires - Maçonnerie - Menuiserie - Peinture - Sanitaire - Electricité
02	Travaux d'extension de la ligne BT monophasé au District de Santé de GOLOMBE	-Réseau BT monophasé 4x25 mm2 en câble torsadé -Prestations Diverses

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de Onze millions neuf cent neuf cent cinquante-quatre mille cent quarante un (11 954 141) francs CFA réparti comme suit :

N°	Désignation de projets	Montant Prévisionnel (en FCFA)
01	Travaux de réhabilitation du bâtiment principal abritant les services du District de Santé de GOLOMBE	9 222 888
02	Travaux d'extension de la ligne 6T monophasé au District de Santé de GOLOMBE	2 731 253
<b>TOTAL</b>		<b>11 954141</b>

#### 4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique.

#### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

#### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire : 54 94 709 07 110000 2220

#### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, Téléphone : 222 39 51 14/ 222 39 51 01 dès publication du présent avis.

#### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Particulier de la Préfecture de GUIDER, Téléphone: 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis par voie de presse écrite (JDM, Cameroon-tribune) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite structure, contre versement d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille) francs CFA, payable au Trésor Public.

#### 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, au plus tard le 28/08/2020 à 13 heures et devra porter la mention:

« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence  
N°002/AON0/RN/D42/CDPM/2020 du 05/08/2020

Pour la réalisation de certains projets pour le compte du District de Santé de GOLOMBE dans l'Arrondissement de GUIDER

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement >

#### 10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois calendaires maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N°5 du Dossier de demande de cotation, d'un montant de deux cent trente-neuf mille (239 000) francs CFA et Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre Incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de réunion de la Préfecture de GUIDER. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 28/08/2020 à 14 heures précises, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

#### 1.1 Offre Administrative

« Absence de la Caution de soumission,  
' Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

#### 1.2 Offre Technique

' Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

• Non possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre et attestation de location dûment signée de deux parties et certifiée par une autorité compétente assortie de la copie certifiée de la carte grise si matériel en location);

» Non présentation d'un conducteur des travaux par nature de projet conformément aux stipulations du RPAO;

• Absence de l'attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;

• Absence du planning d'exécution des travaux;

' Note technique inférieure à 11 oui sur 15 Critères.

#### 1.3 Offre financière

• Offre financière Incomplète ;

• Non-conformité du modèle de soumission;

» Absenced'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires.

## 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatifsur:

situation financière ;

Expérience ;

Personnels ;

Matériels ;

Méthodologie d'exécution des travaux et planning

Présentation générale des offres

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres. Ce dernier devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre étant évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Secrétariat particulier de la Préfecture de GUIDER.

Pour tout acte de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au NINMAP au numéro suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

*GUIDER le 5 Aout 2020*

*Le PRÉFET*

**ITOE PETER MBONGO**

# AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/ AONO/API/CIPM/2020 DU 11 AOUT 2020 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TYPE STATION WAGON, D'UN VEHICULE DE TYPE BERLINE ET DE DEUX PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE L'API« EN PROCEDURE D'URGENCE »**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
22 20 01

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de l'API lance un Appel d'Offres National Ouvert pour à la fourniture d'un véhicule de type station wagon, d'un véhicule de type berline et de deux pick-up 4x4 double cabine au profit de l'API

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture du matériel roulant suivant :

- un (01) véhicule de type station wagon ;
- un (01) véhicule de type berline ;
- deux (02) pick-up 4x4 double cabine.

## 3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine.

## 4. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'Offres sont financées à hauteur de cent cinquante-neuf millions **(159 000 000) FCFA TTC**, par le Budget de l'API, Exercice 2020. **Imputation : 22 20 01.**

## 5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Agence de Promotion des Investissements sis à Bastos, Yaoundé, au secrétariat du Directeur Général, dès publication du présent avis.

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à l'Agence de Promotion des Investissements sis à Bastos, Yaoundé ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) FCFA**, payable au Compte Spécial « CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences BICEC. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone, email).

## 7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'Agence de Promotion des Investissements sis à Bastos, Yaoundé, au secrétariat du Directeur Général, au plus tard le 31 août 2020 à 12 heures en trois enveloppes distinctes étiquetées comme suit :

- Enveloppe A: dossier administratif ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront placées dans une quatrième qui sera scellée et devra porter la mention suivante :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°004/ AONO/API/CIPM/2020 DU 11 AOUT 2020

**RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TYPE STATION WAGON, D'UN VEHICULE DE TYPE BERLINE ET DE DEUX PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE L'API  
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de soixante (60) jours. Les fournitures seront livrées à l'Agence de Promotion des Investissements.

## 9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure à la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant fixé à trois millions cent quatre-vingt mille (3 180 000) FCFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conforme par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et en cours de validité ; avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 31 août 2020 à **13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de conférences de l'Agence de Promotion des Investissements.

Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou se font représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

## 11. Critères d'évaluation

### CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence du prospectus ;
- Note technique inférieure à 70 %.

#### - Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite à travers une grille d'évaluation (jointe en annexe) suivant le système binaire (Oui/Non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

**1 Les spécifications techniques** (dont les caractéristiques seront soutenues par les prospectus à joindre dans l'offre technique)

#### **2 Service après-vente**

- Description du service après-vente ;
- Atelier de réparation (photos des ateliers)
- Stock pièces de rechange (liste des pièces du stock de pièces dûment signée par le chef de l'entreprise) ;
- Temps d'intervention : 7 jours.

#### **3 Référence du fournisseur**

Au moins trois (03) références similaires au cours des trois (03) dernières années.

#### **4 Planning et délai de livraison ;**

#### **5 Présentation de l'offre**

#### **6 Preuve d'acceptation du Marché**

## 12. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 13. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de l'Agence de Promotion des Investissements sis à Bastos, Yaoundé au secrétariat du Directeur Général.

YAOUNDE le 11 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MINJA Marthe Angeline**

# MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU 12 AOUT 2020 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU BATIMENT ANNEXE « A » DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE SIS AU CENTRE ADMINISTRATIF DE YAOUNDE. « LOT N°01 ET N° 02 », EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BIP MINEPAT, EXERCICE 2019 ET SUIVANTS IMPUTATION : 94 709 05 110000 2279**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
94 709 05 110000 2279

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la première phase de son programme quinquennal de développement des infrastructures visant l'amélioration des conditions de travail de son personnel, le Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique a initié au cours de l'exercice 2016, un projet de réhabilitation et d'extension du Bâtiment Annexe « A » sis au Centre Administratif de Yaoundé.

Dans la perspective de l'achèvement imminent desdits travaux et de la mise en fonctionnement dudit édifice, le Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture, en procédure d'urgence, du mobilier et matériel de bureau et l'achèvement des prestations de décoration du nouveau Bâtiment siège de son département ministériel, sis au Centre Administratif de Yaoundé.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en l'achèvement des prestations de la décoration, la fourniture du mobilier et matériel de bureau, le transport, la mise en service et sa réception conformément au Descriptif Technique des Fournitures (DTF).

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 192 500 000 (Cent quatre-vingt-douze millions cinq cent mille) Francs CFA répartis comme suit :

N°	DESIGNATION	MONTANT
1	Equipement en mobilier et matériel de bureau du Bloc A (Phase 1)	90 500 000
2	Equipement en mobilier et matériel de bureau des Blocs B et C (Phase 1)	102 500 000

## 4. Allotissement

Les fournitures sont constituées en deux lots ci-après :

N°	DESIGNATION
1	Lot N°1 : Equipement en mobilier et matériel de bureau du Bloc A (Phase 1)
2	Lot N°2 : Equipement en mobilier et matériel de bureau des Blocs B et C (Phase 2)



## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux prestataires de service exerçant au Cameroun.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercices 2019 et Suivants avec pour imputation, la ligne : 94 709 05 110000 2279.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au rond-point Nlongkak, 4<sup>e</sup> étage, Porte 404, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent Avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables, au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, immeuble siège, sis au rond-point Nlongkak, 4<sup>e</sup> étage, Porte 404, Tél. 222 20 35 70, dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 100 000 (Cent mille) Francs CFA, payable au Trésor Public.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels et, conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, au plus tard, le jeudi 03 Septembre 2020 à 12 heures précises, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : Pièces administratives ;
- Enveloppe B : Offre technique ;
- Enveloppe C : Offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/MINJEC/CIPM/2020 DU 12 AOUT 2020 RELATIF A LA FOURNITURE DU MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU AU BATIMENT ANNEXE « A » DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE SIS AU CENTRE ADMINISTRATIF DE YAOUNDE « LOTS N°01 ET N° 02 », EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et heure limite de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de quarante-cinq (45) jours maximum à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

La livraison des fournitures se fera au nouveau Bâtiment siège du MINJEC sis au Centre Administratif de Yaoundé. Il revient aux soumissionnaires de proposer dans leurs offres des calendriers d'exécution adéquats.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la Pièce 12 du DAO d'un montant de :

N°	DESIGNATION	MONTANT (FCFA)
1	Lot N°1 : Equipement en mobilier et matériel de bureau du Bloc A (Phase 1)	1 810 000
2	Lot N°2 : Equipement en mobilier et matériel de bureau des Blocs B et C (Phase 1)	2 050 000

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entrainera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le jeudi 03 septembre 2020 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique dans la salle des réunions sise au 5<sup>e</sup> étage de l'Immeuble siège dudit département ministériel.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

## 14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de l'original de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des offres;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Absence d'inscription de l'activité « Ameublement ou Ebénisterie » sur l'Attestation de Non Redevance ou du Registre de commerce ;
- Note technique inférieure à 6 sur 8 critères essentiels ;
- Absence de déclaration de non abandon de chantier sur les trois dernières années.

NB : En cas de groupement, l'inscription de L'activité « Ameublement ou Ebénisterie» sur l'Attestation de Non Redevance ou du Registre de commerce est requise pour au moins un des membres dudit groupement

Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Références du Fournisseur
- Qualification et expérience du personnel
- Description détaillée des caractéristiques des matériels et des fournitures
- Chronogramme, planning et méthodologie de fabrication et de livraison des fournitures
- La preuve de l'acceptation des conditions du marché
- La capacité financière
- Le service après-vente

- Présentation de l'offre

### MODE D'ÉVALUATION

Le mode d'évaluation est essentiellement binaire (oui/non) et sera basé sur les critères ci- dessus dont les détails sont contenus dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres, pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- a) Aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés Service Publics du MINJEC, sis au 4ème étage de l'Immeuble abritant les services du MINJEC, au quartier Nlongkak/Yaoundé, porte 404, Tél. 222 20 35 70;
- b) Lors de la visite des locaux du nouveau bâtiment siège du MINJEC qui devra intervenir au plus tard quinze (15) jours après la date de publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

YAOUNDE le 12 Aout 2020

Le *MINISTRE*

**MOUNOUNA FOUTSOU**

# PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE<sup>o</sup> 13 \_\_/AONO/JO5/ CDPM /2020 DU \_\_13/08/2020\_ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX PHASES D'UN PONT DEFINITIF MIXTE (ACIER-BETON ARME) DE PORTEE 24ML ET DE LARGEUR 7M SUR LA RIVIERE EBEMINAL AU PK0+900 DU TRONÇON DE LA ROUTE CHEFFERIE NKONGOA-CETIF NKONGOA-ROUTE EBOUMA ADAM-RIVIERE EBEMINAL-SORTIE BEL AIR DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTP, EXERCICE 2020 ET SUIVANTS. LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA MEFOU ET AFAMBA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.**

## **FINANCEMENT**

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **1. Objet**

Dans le cadre de la construction des ouvrages d'art pour le compte de l'exercice 2020 et suivants, le Préfet du Département de la Mefou et Afamba, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction en deux phases d'un pont définitif mixte (Acier-Béton) de portée 24ml et de largeur 7m sur la rivière Ebeminal sur la route Chefferie Nkongoa-CETIF Nkongoa-Route Ebouma Adam-Rivière Ebeminal-Sortie BEL AIR dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

## **2. Consistance des prestations**

Ces travaux consisteront en la construction en deux phases d'un pont définitif mixte (acier-béton) de portée 24ml et de largeur 7m. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier;
- Amenée et repli du matériel ;
- Curage du lit de la rivière ;
- Barbacanes
- Fouilles en terrain rocheux ;
- Matériaux filtrants en arrière des ouvrages ;
- Remblai contigu aux ouvrages;
- Perrés maçonnés;
- Béton de propreté dosé à 150 kg/m3;
- Béton armé dosé à 350kg/m3 pour semelles, culées, dalle, dalle de transition, trottoirs, murs en aile ou en retour, chevêtre et corniche;
- Fourniture et pose des poutres métalliques IPE400 pour entretoises;
- Fourniture et pose des poutres métalliques IPE550;
- Coffrages soignés ;
- Echafaudages ;
- Appareils d'appui en élastomère fretté avec ancrage ;
- Gargouilles ;
- Etudes géotechniques et d'exécution ;
- Garde-corps mixtes (poteaux en béton armé et tuyaux en acier galvanisé) ;
- Panneaux de signalisation métallique de type A ;
- Balises en béton armé préfabriqué ;
- Peinture anti-corrosive ;
- Peinture à huile.

## **3. Allotissement**

Les travaux sont constitués d'un lot unique comme suit :

N° lot	Région	Département	Tronçon	Rivière	Portée estimée u pont (ml)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)
Unique	Centre	MEFOU et AFAMBA	Chefferie Nkongoa-CETIF Nkongoa-Route Ebouma Adam– Rivière Ebeminal-Sortie BEL AIR	EBEMINAL	24	Phase I :	06
						97 500 000	
						Phase II :	
						147 500 000	
<b>TOTAL</b>					<b>24</b>	<b>245 000 000</b>	<b>06</b>

#### 4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.a

#### 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINTP, Exercice 2020 et suivants.

#### 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Préfecture de Mfou.

#### 7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Préfecture de Mfou, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (recette de Finances de Mfou...) d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) F CFA au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

#### 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel devra parvenir sous plis fermés à la Préfecture de Mfou au plus tard le 07/09/2020 à 12 heures (heure locale) et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N° 13 /AONO/JO5/CDPM/2020 DU 13/08/2020

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN DEUX PHASES D'UN PONT DEFINITIF MIXTE (ACIER-BETON ARM2) DE PORTEE 24ml ET DE LARGEUR 7m SUR LA RIVIERE EBEMINAL AU PK0+900 DU TRONÇON DE LA ROUTE CHEFFERIE NKONGOA-CETIF NKONGOA-ROUTE EBOUMA ADAM –SORTIE BEL AIR DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

**FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICE 2020 et suivants».**

**(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

#### Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2);

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.



## 9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant prévisionnel	Montant de la Caution de soumission (2%)
Unique	245 000 000 FCFA	4 900 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 07/09/2020 dès 13 heures précises dans la salle de Conférences de la Préfecture de Mfou.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- 2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée 48 heures après l'ouverture des offres ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Dossier financier incomplet ou absence de l'une des pièces suivantes :
  - Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
  - Omission d'un prix quantifié dans le DQE ou le BPU.

**e) N'avoir pas obtenu au moins un total de 70% des critères essentiels, soit 25 critères sur l'ensemble des 35 critères essentiels.**

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 35 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **11 critères** ;
- b) Le matériel à mobiliser sur **17 critères** ;
- c) La Visite des lieux sur **02 critères** ;
- d) Références techniques **02 critères** ;
- e) Capacité financière et méthodologie **03 critères** ;

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

### **Administration au nom de laquelle sera conclu le marché:**

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractant, le marché sera conclu entre celui-ci et l'Autorité Contractante qui est le Préfet du Département de la Mefou et Afamba à Mfou.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Préfecture de Mfou ou de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mefou et Afamba.

NOTA : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC aux numéros suivant : 222 203 732/ 658 262 632 / 651 649 194 /1517 ».

YAOUNDE le 13 Aout 2020

Le PRÉFET

**DJIKDENT EMMANUEL MARIEL**

# COMMUNE DE PENJA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°005/AONO/C/PJA/CIPM/2020 DU 15/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN  
TERRE: MPOULA-MBETE, DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA,  
DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 36 468 01 641442 2250 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINTP de l'exercice 2020. Le Maire de la Commune de Penja. Autorité Contractante. lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les **travaux de Réhabilitation du tronçon de route MPOULA-MBETE, 2 Km avec la construction d'un pont définitif de portée 6m entre Culées et une Largeur circulaire de 3,5m, dans la Commune de Penja. Arrondissement de Njombe-Penja, Département du Mounjo. Région du Littoral.**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- **INSTALLATION ;**
- **TERRASSEMENT GENERAUX ;**
- **FONDATION -CULEE-TABLIER-BERGE;**
- **ASSEMBLAGE;**
- **PEINTURE;**
- **EQUIPEMENT;**
- **ASSAINISSEMENT -DRAINAGE;**
- **DIVERS.**

## 3. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINTP), Exercice 2020, en ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
----	-------------------------	--------------------------	-----------------------

Unique	travaux de Réhabilitation du tronçon de route MPOULA-MBETE, 2 Km avec la construction d'un pont définitif dt portée 6m entre Culées et une Largeur circulaire de 3,5m, dans la Commune de Penja. Arrondissement de Njombe-Penja, Département du Mnungo. Région du Littoral.	27 700 000 CFA  (Vingt-sept millions sept cent mille)	54 36 468 01 641442 2250 861
--------	---	---	------------------------------

## 6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de

## 7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune de PENJA, dès publication du présent avis (**50 000**) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de PENJA.

## 8. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Penja, au plus tard le **25/08/2020 à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE: MPOULA-MBETE, DANS LA COMMUNE DE PENJA, DU LITTORAL.

Financement : BIP MINTP Exercice 2020  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 120 jours à compter de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par le titulaire de la Commune de Penja, chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **554 000 (Cinq cent cinquante quatre mille cinq cents)** francs CFA. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions de soumission, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Appel d'Offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aux Marchés (CIPM) de Penja.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

## 13. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception
- c) Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:

- rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
- Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins **23 Oui /28** soit au moins 80% des critères essentiels.

### Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui sur 28 conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

## 14. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, technique et financière, après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, dans les services du Maître d'Publics du Moungo, (Ingénieur), le cas échéant.

### **Numéros verts :**

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap) Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

# COMMUNE DE MELONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°013/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 14/08/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE  
REHABILITATION DES TRONÇONS ROUTIER ENTREE CONGELCAM-QTIER IIAOUSSA, ENTREE  
CONGELC AMI-MARCHE PATATES, DANS L'ARRONDISSEMENTDE MELONG, DEPARTEMENT DU  
MOUNGO, REGION DU LITTORALFINANCEMENT : BIP-MINDDEVEL 2020.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 27 351 01 6414 2250 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la commune de MELONG, Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, **pour les Travaux de réhabilitation des tronçons routier ENTREE CONGELCAM-QTIER IIAOUSSA, ENTREE CONGELC AMI-MARCHE PATATES, DANS L'ARRONDISSEMENTDE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter comprennent

- INSTALLATIONS
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT
- CHAUSSEE
- ASSAINISSEMENT

## 3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

## 4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement local en ressources transfère, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	Pour les Travaux de réhabilitation des tronçons routier ENTREE CONGELCAM-QTIER IIAOUSSA, ENTREE CONGELC AMI-MARCHE PATATES.	10 000 000 (Dix millions)	54 27 351 01 6414 2250 821

## 5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques Compétents de la Mairie de **MELONG**, Maître d'Ouvrage.

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service technique dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de MELONG**, d'une somme non remboursable de **Vingt cinq mille (25 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat Général de la Commune de Melong, BP : 12 Melong, au plus tard le ... **14/09/2020** , à **11 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°013/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 14/08/2020  
RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES TRONÇONS ROUTIER ENTREE CONGELCAM-QTIER  
IIAOUSSA, ENTREE CONGELC AMI-MARCHE PATATES, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG,  
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL  
Financement : BIP MINDDEVEL  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

n/a

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **200 000 (Deux cent milles) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater postérieurement de la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **14/09/2020, à 12 Heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Melong, sis à la Commune de Melong.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence ou non-conformité après 48 h après de l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission
- c) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme
- d) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;
- g) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- h) Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- i) Non obtention d'au moins **23 Oui /28** soit au moins **80%** des **critères essentiels**.

### Critères Essentiels :

1. Références générale de l'entreprise ;
2. Expérience générale de l'entreprise
3. Expérience dans les travaux similaires
4. Capacité technique
5. Moyens logistiques de l'entreprise
6. Matériels de sécurité
7. Autres matériels
8. Méthodologie d'exécution
9. Organisation et déroulement du projet
10. Capacité financière

N.B : le non-respect de 80% des oui des critères entraîne l'élimination du candidat.

### Les principaux critères d'évaluation

- I- Références de l'entreprise
- II- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- III- Expérience du personnel d'encadrement ;
- IV- Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **23 Oui /28** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

## 13. Attribution

Le Maire de la Commune de Melong, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services Techniques de la Commune de **MELONG**.

### Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : **673 205 725 & 699 370 748**.

MELONG le 14 Aout 2020

Le MAIRE

**KUETE JEAN**

# COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/CUG/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE EN FACE DU STADE OMNISPORT ROUMDE ADJA (EN PROCÉDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : BUDGET DE LACOMMUNAUTÉ URBAINE DEGAROUAEXERCICE 2020 ;IMPUTATIONS : 220 150**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Ville de Garoua Maitre d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres national Ouvert pour les travaux d'aménagement de l'espace en face du stade omnisport Roumde Adja

Phase 1. Arrondissement de Garoua II, Département de la Bénoué, Région du Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux seront constitués de :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassement ;
- Assainissement et drainage

## 3. Cout Prévisionnel

Le Coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cent Deux Millions Trois Cent Mille (102 300 000)francs CFA TTC

## 4. Allotissement

Un seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offres.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par la Communauté Urbaine de Garoua au titre du budget de l'exercice 2020.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua dès diffusion du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat du Maître d'Ouvrage dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre ; payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine Garoua.

## 9. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou établissements financiers agréés par le Ministre des Finances.

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies et une (01) version numérique sur CD de l'Offre financière marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maître d'Ouvrage au plus tard le 08 Septembre 2020 à 13 heures, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant.

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert IAONO/CVG/CIPM/Ai/2020 du 13/08/2020 Pour les travaux  
d'aménagement de l'espace en face du Stade Omnisport de ROUMDEADJIA : Phase 1.  
Arrondissement de Garoua II, Département de la Bénoué, Région du Nord.**

(En procédure d'urgence)

**FINANCEMENT : Budget de la Communauté Urbaine de Garoua**

**Exercice 2020 : Imputation ; 220 150**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution du marché est de trois (03) mois. Il court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations

## 11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission est de deux millions quarante six mille (2 046 000) FCFA.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 08/ 09/2020 à 14 Heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du Maître d'Ouvrage. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une connaissance parfaite de ses offres.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque Soumissionnaire.
- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### Principaux critères éliminatoires :

#### Pièces administratives

- Absence ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission.

#### 15.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70% soit 24/34 critères essentiels) ;
- Surface financière inférieure à 35 000 000 F CFA.

#### Offre financière

- Offre incomplète ;
- Pièces non conformes aux modèles contenus dans le DAO ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires.

### Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 38 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre : 02
- L'expérience du personnel de l'entreprise ; 08
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels : 08
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux : 12
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise : 4.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI soit 24/34 critères essentiels seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

## 15. Attribution

Pour chaque lot, le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugées conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offre

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Communauté Urbaine.

GAROUA le 13 Aout 2020

Le MAIRE

**OUSMAILA MOHAMADOU**

# UNIVERSITÉ DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00004060/AONO/UDO-CIPM/2020 DU 13 AOUT 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ENSET) DE L'UNIVERSITE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA EXERCICE 2020.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
FS 461 390001 221100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le souci de poursuivre l'amélioration du cadre des enseignements et les conditions de travail des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs de son institution, le Recteur de l'Université de Douala lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de Réhabilitation des certaines infrastructures à l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET) de l'Université de Douala.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres comprennent en une seule phase la réhabilitation dans :

- Les travaux de maçonnerie de carrelage et de raccords divers ;
- Les travaux de menuiserie bois, aluminium et métallique;
- Les travaux de plomberie et installation sanitaire;
- Les travaux d'installation électrique;
- Les travaux d'étanchéité ;
- Les travaux de peinture ;

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de **Cent Millions (100 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises**

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute entreprise installée au Cameroun et justifiant d'une expérience dans le domaine de la Réhabilitation des Infrastructures.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de l'Université de Douala dans la ligne **FS 461 390001 221100**, Exercice 2020.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (C/DIEM) à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte N°2, téléphone 697 58 60 97/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75 dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (C/DIEM) à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte N°2 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **Cent Mille(100 000 )Francs CFA** payée au compte spécial CAS-ARMP N°33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte N° 02, Téléphone 697 58 60 97/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75, au plus tard le **04 septembre 2020**, à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00004060/AONO/UDO-CIPM/2020 DU 13 AOUT 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES A L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ENSET) DE L'UNIVERSITE DE DOUALA».**

**?A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”.**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre moins (04) mois.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Deux Millions (2 000 000) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Elle doit être valable pendant trente (30) jours après la date de validité des offres.

**L'absence de la caution entraînera le rejet de l'offre sans aucune possibilité de recours.**

Les autres pièces administratives et financières requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le Service émetteur et devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois**.

## 11. Ouverture des Plis

l'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **04 septembre 2020** à 14 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, dans sa salle sise au bâtiment abritant les services de la DAAPA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 12. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de documents justifiant une capacité financière supérieure ou égale à 50% du cout prévisionnel ;
- Non-respect d'au moins quatorze (14) des vingt (20) critères essentiels;
- Absence de la déclaration sur l'honneur dans l'offre technique, de ne pas avoir abandonné un marché au cours des Trois (03) dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

### Critères essentiels

- La présentation de l'offre ;
- La conformité technique des prestations ;
- La Méthodologie d'exécution des prestations ;
- Le délai d'exécution ;
- Les références du soumissionnaire ;
- Capacité financière ;
- La disponibilité du personnel technique ;
- Le matériel d'exécution ;
- Les preuves d'acceptation des conditions du marché.

## 13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée est évaluée la moins disante. Sous réserve que ses prix ne soient pas anormalement bas, par rapport au référentiel du marché.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte 02 Téléphone 697 58 60 97/ 679 96 97 71/ 691 27 74 75.

**NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

*DOUALA le 13 Aout 2020*

*Le RRECTEUR*

**ONDOA MAGLOIRE**

# COMMUNE DE GAROUA 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20/AONO/CA-GRAIER/CIPM/2020 DU  
PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE LATRINES AU  
CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BALMARI - HAOUSSARE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT  
DE GAROUA 1ER, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA  
**IMPUTATION**  
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2020, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1<sup>er</sup> lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la Santé Publique, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de blocs de latrines au Centre de Santé Intégré de BALMARI —HAOUSSARE dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1<sup>er</sup>, Département de la Bénoué, Région du Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondation ;
- Maçonneries —Revêtement ;
- Charpente —Couverture ;
- Menuiseries métalliques ;
- Peintures et revêtements ;
- VRD ;
- Construction du support et réservoir de lavage de main ;
- Plomberie sanitaire ;

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Huit Millions Trois Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Trois Cent (8 398 300) Francs CFA

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

## 6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de la Santé Publique -Exercice 2020. Autorisation de dépense

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1<sup>er</sup> dès Publication de l'avis d'Appel d'Offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1<sup>er</sup> dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1<sup>er</sup>.

## 9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1<sup>er</sup> au plus tard le 20/08/2020 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°020/AONO/CA-GRA 1<sup>er</sup>/CIPM/2020 DU 27 juillet 2020 (EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX**  
**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE LATRINES AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BALMARI -**  
**HAOUSSARE**  
**DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1<sup>er</sup>, DEPARTEMENT**  
**DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**  
**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **Cent Soixante Dix Mille (170 000) Francs CFA** établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres..

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 20/08/2020 à 11 heures précises dans la salle de La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

### 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>e</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>e</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### 14.1. Principaux critères éliminatoires:

##### 14.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

##### 14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 33 oui sur 47 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

##### 14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

#### 14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 19 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 7 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel Deux Millions Huit Cent Mille (2 800 000) Francs CFA sur 7 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant

## 15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua.

GAROUA le 27 Juillet 2020

Le MAIRE

**ALIOUM Garga**

# COMMUNE DE BARNDAKE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/ AONO/C-MH/SG/ST/CIPM /2020 DU 28/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) POSTE AGRICOLE (BATIMENT-CUISINE ET D'UN (01) BLOCS DE LATRINES A DEUX COMPARTIMENTS VENTILEES DE TYPE VIP) A BARNDAKE; DANS LA COMMUNE DE MAYO-HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Mayo Hourn. autorité contractante lance pour le compte du Ministère de l'agriculture et du Développement Rurale, un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) POSTE AGRICOLE (BATIMENT-CUISINE ET D'UN (01) BLOCS DE LATRINES A DEUX COMPARTIMENTS VENTILEES DE TYPE VIP) A BARNDAKE; DANS LA COMMUNE DE MAYO-HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment : Travaux préparatoires . Fondations . Maçonnerie et Elévations Couverts

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt deux millions (20 000 000) Francs CFA

## 4. Allotissement

UN SEUL LOT

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun et assujetties au régime fiscal Camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'Investissement public MINADER Exercice 2020. Relative à la Construction d'un poste agricole (BATIMENT-CUISINE-BLOC DE DEUX LATRINES VENTILEES

DE TYPE VIP) à BARNDAKE Autorisation d'engagement : Imputation :

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Mairie de Mayo Hourn dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres dès publication du présent avis

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables. Le Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille francs (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de Mayo Hourn

## **9. Remises des offres**

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Mayo Houna au plus tard LE 18/08/20

## **10. Delai de Livraison**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d Offres est de trois (03) mois

## **11. Cautionnement Provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAD, d'un montant de Quatre cent mille Francs CFA, la caution est de Quatre cent mille (400 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

## **12. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, l'absence de la caution de soumission doit être impérativement produite dans les 48h les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet) dans les 48 heures en cas d'absence lors de l'ouverture conformé

## **13. Ouverture des Plis**

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives et des Offres Techniques et Financières aura lieu le 18/08/2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MAYO HOURNA. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

13-1 Principaux critères éliminatoires:

13-1-1 Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission) à l'ouverture
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

13-1 -2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48h d'une pièce du dossier administratif
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 50 possible soit (70%),
- Absence de la déclaration sur honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

13.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détails des prix incohérents.

13-2 Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous ;

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 22 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 7 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (7000 000 F CFA), références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel et le Bilan certifiée de l'Exercice précédent de l'Entreprise sur 7 critères;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

## 15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disant après correction éventuelle

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de MAYO HOURNA

GAROUA le 29 Juillet 2020

Le MAIRE

**AHMADOU ABOUBAKAR**

## COMMUNE DE BARNDAKE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C-MH /SG/ST/CIPM /2020 DU 28/07/2020  
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE  
11 ML DE PORTEE DE 4M DE LARGE A DJABAWA SUR LE TRONÇON DE ROUTE COMMUNAL, DANS LA  
COMMUNE DE MAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Mayo Hourn. autorité contractante lance pour le compte du Ministère de l'agriculture et du Développement Rural, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux construction d'un ponceau d'une voie et de 11ml de portée a Djabavia sur le tronçon de route communal, dans la commune de mayo Hourn, Département de la Bénoué, Région du Nord.

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Installation,  
Terrassement  
Ouvrage d'Art-Assainissement  
Divers

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt deux millions (22 000 000) Francs CFA

### 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot unique.

### 5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine HTP, de la voirie et route.

### 6. Financement

Les Travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Exercice 2020. Autorisation de dépense ; Imputation budgétaire

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Hourn dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Hourn dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (50 000) francs CFA, par

## 9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles et une copie de la version numérique de l'offre financière, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Mayo Hourna au plus tard le 18/08/2018 à 14heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C-MH /SG/ST/CIPM /2020 DU 28/07/2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE 11ML DE PORTEE DE 4M DE LARGE A DJABAWA SUR LE TRONÇON DE ROUTE COMMUNAL, DANS LA COMMUNE DEMAYO HOURNA, DEPARTEMENT DE LA RENOUE, REGION DU NORD.  
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit quatre cent quarante mille (440 000) Francs CFA, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) Jours.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives et des Offres Techniques et Financières aura lieu le 18/08/2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MAYO HOURNA. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Analyse technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniques.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

### 14.1. Principaux critères éliminatoires:

#### 14.1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif à l'ouverture,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

#### 14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 38 oui sur 53 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

#### 14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif)
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

### 14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 53 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 24 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (7 000 000 FCFA) sur 7 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 38 oui sur 53 possibles soit (70%), seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

## 15. Attribution

il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disant après correction éventuelle

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de la Bénoué Tel. 693 001 548 et à la Commune de Mayo hourna

GAROUA le 29 Juillet 2020

Le MAIRE

**AHMADOU ABOUBAKAR**

## COMMUNE DE MEIGANGA

**AVIS DE CONSULTATION N° 10/AC/C-MGA/CIPM/2020 DU 13/08/2020 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

### FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine pour le compte de la COMMUNE DE MEIGANGA.

### 2. Consistance des prestations

n/a

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de 26 000 000 (Vingt Six millions) francs CFA TTC.

### 4. Allotissement

n/a

### 5. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte au concessionnaire installé en territoire camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

### 6. Financement

Le véhicule objet de la présente Consultation est financé par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et la COMMUNE de MEIGANGA exercice 2020.

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Meiganga dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MEIGANGA, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **48 000 (quarante-huit mille) francs CFA** à la Recette Municipale de Meiganga au titre des frais de dossier.

## 9. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'EXERCICE 2020 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de MEIGANGA, bureau du Secrétaire Général, au plus tard le 07/09/2020 à 14 heures précises et devront porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 10/ AC/AC/C-MGA/CIPM/2020 DU 13/08/2020 EN VUE D'UNE DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à un (01) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **520 000 (cinq cent vingt mille) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

### Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- l'Attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire(banque de 1er rang) ;
- une caution de soumission délivrée par une banque de 1er rang ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation;
- une copie du plan et d'attestation de localisation légalisée,

**N.B.** : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

### Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation, timbré, daté, signé et cacheté ;
- Les caractéristiques techniques du type de véhicule proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- La garantie du fabricant et le certificat d'origine du véhicule proposé.

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 10/AC/C-MGA/CIPM/2020 DU 13/08/2020 EN VUE D'UNE DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MEIGANGA. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MEIGANGA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis. Le dépouillement aura lieu le 07/09/2020 à 15 heures précises à la Salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

## 14. Critères d'évaluation

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MEIGANGA procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau de comparaison des offres.

### Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures ;
- caractéristiques techniques du véhicule proposé non conforme aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

### Principaux critères de qualification

Les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

## 15. Attribution

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE DE MEIGANGA, les marchés de fourniture seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la COMMUNE DE MEIGANGA. L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours(90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Meiganga les jours ouvrables ou auprès du secrétaire général ou appeler au numéro téléphone suivant : 693 86 33 33.

*MEIGANGA le 13 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**ABOUBAKAR KOMBO**

# MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINEDUB/CIPM/2020 DU 11 AOUT 2020\_ POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DE GARDIENNAGE AU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE. FINANCEMENT: BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU MINEDUB, EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre du suivi des activités de maintenance des biens meubles et immeubles de son département ministériel, le Ministre de l'Éducation de Base lance une consultation pour le recrutement d'une entreprise de gardiennage pour la sécurisation des bâtiments et parkings des Services Centraux d'une part, et de la Commission Nationale de l'UNESCO sise à MBALLA II, lieu dit Dragage d'autre part.

## 2. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif des prestations, objet de la présente consultation est de F CFA 28 000 000 (vingt huit millions) TTC.

## 3. Participation et origine

La Participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de gardiennage installées sur le territoire national.

## 4. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO), Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 22 86 33, ou consulter sur le site Web du MINEDUB à l'adresse [www.minedub.cm](http://www.minedub.cm) dès publication du présent avis.

## 5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré à l'adresse ci-dessus, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) Francs CFA, payable au Trésor Public.

## 6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en 05 (cinq), exemplaires dont l'original et 04 (quatre) copies marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO), Bâtiment B, porte B01 BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 22 86 33, au plus tard le 01 SEPT 2020 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION  
N°\_003\_\_\_/DC/MINEDUB/CIPM/2020 DU \_11 AOUT 2020\_ POUR LE RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE DE  
GARDIENNAGE AU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE.  
NB : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

## 7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution fixé par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de 12 (douze) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 8. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra impérativement joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 480 000 (Quatre cent quatre vingt mille) francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le Dossier de Consultation (Pièce n° 9). Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au 30ème (trentième) jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

## 9. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le 01 SEPT 2020 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Education de Base, sise au bâtiment A porte 618, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 10. Critères d'évaluation

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Non-conformité ou absence d'une pièce administrative après le délai de 48 heures ;
- Présence de documents falsifiés;
- Non respect du modèle des pièces exigées dans le dossier de Consultation ;
- Absence de l'Attestation de non abandon des Marchés Publics au cours des 03 dernières années ;
- Absence de l'agrément attestant que l'entreprise est habilitée à exercer dans le domaine de la sécurité publique.

## 11. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre-commande au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de consultation, et qu'elle est évaluée la moins disante.

Une offre sera déclarée conforme pour l'essentiel si elle remplit les conditions suivantes :

- 1- Tous les documents constitutifs de l'offre tels que visés à l'article 3 du règlement de la consultation (pièce N°II) sont conformes ;
- 2- Le prestataire a produit la preuve d'acceptation des TDR (Termes De Référence) contenu dans le Dossier de Consultation et la preuve de disposer des moyens logistiques nécessaire pour sa mission ;
- 3- Le prestataire a exécuté un marché de gardiennage au cours des 02 (deux) dernières années (joindre copies première et dernière page du contrat ainsi que le PV de recette technique) ;
- 4- Le délai d'exécution proposé est de douze mois.

## 12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base Bâtiment A, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, Bâtiment B, porte B01, BP: 1600 Yaoundé, Tel : (237) 222 22 86 33.

YAOUNDE le 11 Aout 2020

Le MINISTRE

**ETOUNDI NGOA Laurent Serge**

# MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°00000026/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 07 AOUT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU MINPOSTEL A L'ELABORATION D'UNE CHARTE NATIONALE DE PROTECTION DES ENFANTS EN LIGNE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Les TIC sont devenus de nos jours incontournables dans tous les domaines d'activités et font l'objet d'une sollicitation permanente. Malgré les multiples avantages que leur utilisation offre, elle expose malheureusement les usagers à plusieurs dangers. Parmi ces usagers, une catégorie fait l'objet d'une attention particulière : il s'agit des enfants. Ces derniers représentent l'espoir et l'avenir de toute nation, et constituent ainsi un groupe spécifique qui nécessite une attention particulière. C'est fort de cela que l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), dans le cadre de l'initiative mondiale « Child Online Protection (COP) initiative » a élaboré et publié en 2010 des lignes directrices de la protection des enfants en ligne. Ainsi, la résolution 67 issue de la Conférence Mondiale de Développement des Télécommunications (CMDT) de 2014, reconnaît l'urgence de la protection des enfants en ligne et invite chaque État membre de l'UIT à mettre en œuvre des actions concrètes. La résolution 179 de la conférence plénipotentiaire de l'UIT, insiste sur les fondements de l'initiative Protection de l'enfant en ligne, précise le rôle de l'UIT à ce sujet et invite les États membres à prendre toutes les mesures nécessaires y relatives. L'Assemblée des Régulateurs des Télécommunications de l'Afrique Centrale (ARTAC), dans son rapport de l'atelier annuel 2016, de renforcement des capacités sur la protection des enfants en ligne, ressort qu'il appartient aux Gouvernements, parents, éducateurs et à l'industrie de créer un environnement digital approprié. Chaque acteur a un rôle crucial à jouer dans la protection et le soutien des enfants qui sont connectés. Il précise également l'urgence de la mise en place des stratégies nationales de la Protection des Enfants en Ligne (PEL) et la création des comités chargés de l'application et du suivi de l'initiative.

Par ailleurs, le Ministre d'Etat, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, par correspondance N°13978/CD/DL329sc3/MJ du 15 décembre 2015, a saisi le Ministre des Postes et Télécommunications, pour lui suggérer de bien vouloir envisager une réflexion sur l'opportunité de l'élaboration d'une charte devant adresser la problématique de l'utilisation appropriée d'internet par les mineurs. Cette proposition a été réitérée sous forme d'instruction donnée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Faisant suite à cette sollicitation, Madame le Ministre des Postes et Télécommunications a créé, par décision N°00000117/MINPOSTEL/SG/DSR du 2 juin 2016, un Comité chargé de l'accompagnement dans l'élaboration d'une charte nationale de protection des enfants en ligne.

Le présent projet a été pensé dans le but d'élaborer cette charte, d'identifier les actions efficaces à mener pour protéger les enfants mineurs contre les méfaits de l'Internet et des réseaux sociaux.

## 2. Objet

L'objet de la mission est le recrutement d'un consultant individuel en vue de l'accompagnement du MINPOSTEL dans l'élaboration d'une charte nationale pour la protection des enfants en ligne.

### 3. Consistance des prestations

Les prestations objets de cette étude consistent en la réalisation des tâches suivantes :

- faire la cartographie des risques et dangers encourus par les enfants ;
- dresser l'état des lieux de la protection des enfants en ligne ;
- identifier les actions à entreprendre pour protéger les enfants en ligne ;
- identifier toutes les parties prenantes et de définir leur responsabilité ;
- rédiger la charte nationale de protection des enfants en ligne ;
- faire des propositions en vue du renforcement du cadre juridique en la matière ;

La mission du consultant comprend les phases suivantes :

Etape 1 : Réunion de lancement

Une réunion de lancement sera organisée par le MINPOSTEL, au cours de laquelle le consultant soumettra son projet d'exécution pour validation.

Etape 2 : Réunion préparatoire des descentes du consultant sur le terrain

En prélude aux descentes sur le terrain, une réunion préparatoire sera organisée par le MINPOSTEL au cours de laquelle le consultant soumettra des fiches de collecte d'information pour validation.

Etape 3 : Descente sur le terrain

Il sera question pour le consultant de collecter, traiter et analyser les informations collectées à l'ANTIC, à l'ART, auprès de la société civile et de quelques établissements scolaires. Le consultant devra compléter cette collecte de données avec un benchmark.

Etape 4 : Elaboration du rapport provisoire de l'étude

Le Consultant doit produire un draft du rapport de l'étude. Ce rapport sera soumis pour examen et validation du MINPOSTEL.

Etape 5 : Elaboration du rapport final et du document de charte

Après la validation du rapport provisoire, le consultant doit produire un rapport final de l'étude ainsi que le document de la charte.

### 4. Participation et origine

Pour faire acte de candidature, l'expert consultant devra jouir d'une expérience avérée dans le domaine de la protection des enfants.

### 5. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé scellé à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés (porte 162), au Ministère des Postes et Télécommunications, au plus tard le 01 septembre 2020 à 14 heures 30 minutes, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°000000026/AMI/MPT/SG/DAG/SDBM/SMA/2020 DU 07 AOUT 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT

DU MINPOSTEL A L'ELABORATION D'UNE CHARTE NATIONALE DE PROTECTION DES ENFANTS EN LIGNE.

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

### 6. Composition du dossier

Les candidats au présent appel à manifestation d'intérêt doivent produire un dossier comprenant :

- l'attestation d'immatriculation au fisc ;
- le relevé d'identité bancaire ;
- le curriculum vitae mettant en relief :

les diplômes obtenus ;

l'expérience dans l'élaboration des termes de référence de formation des acteurs de la justice juvénile ;

les projets similaires réalisés dans le secteur public ;

la connaissance du contexte local.

### 7. Critères d'évaluation

N°	Désignations
01	Absence d'attestation d'immatriculation au fisc
02	

Absence de relevé d'identité bancaire





03	Fausse déclaration, document falsifié
04	Note technique inférieure à 75 points sur 100

## 6. Critères de qualification

Item	Critères d'évaluation	Points
	Qualifications générales et aptitude pour la tâche à accomplir ü Niveau Diplôme requis : Master (BAC+5) en Sécurité des Systèmes ü d'Information ou en droit avec une maîtrise des droits de l'enfant ou tout ü autre diplôme jugé équivalent 20 points ü bonne connaissance dans l'art de rédaction des textes juridiques, 10 points	30
	Expérience dans la tâche décrite dans les TDR § Expérience générale : au moins dix (10) ans d'expérience 10 points : ü Si expérience générale ? 03 ans alors note = 0 point ü Si 04 ? expérience générale ? 06 ans alors note = 04 points ü Si 7 ? expérience générale ? 9 ans alors note = 07 points ü Si expérience générale ? 10 ans alors note = 10 points § Expérience spécifique 50 points: o Expérience professionnelle du Consultant en matière de cybersécurité et/ou cybercriminalité et en protection de l'enfant 30 points o avoir élaboré ou participé à l'élaboration d'au moins un terme de référence de formation des acteurs de la justice juvénile 10 points o Expérience spécifique du Consultant dans la mise en œuvre d'un projet similaire 10 points. N.B : Concernant l'expérience spécifique, Le consultant devra fournir des preuves relatives aux expériences présentées.	60
1.	Connaissance linguistique (Français et/ou anglais)	10
	Total	<b>100</b>

## 8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction de la Sécurité des Réseaux et des Systèmes d'Information, porte 108, Ministère des Postes et Télécommunications, bâtiment annexe. Tél : 222 23 29 75 / 242 74 27 67.

## 9. Evaluation et publication des résultats

Le candidat retenu sera notifié par correspondance du Ministre des Postes et Télécommunications./-

YAOUNDE le 7 Aout 2020

Le MINISTRE

**LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette**

# FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/FODECC/2020 DU 14 AOUT 2020 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU DES CABINETS POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ARCHIVAGE ET DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) créé par la Loi N° 2004/025 du 30/12/2004 modifiant et complétant la Loi N°95/11 du 27 /07/ 1995 portant organisation du commerce du cacao et du café, a été organisé par le Décret N° 2006/085 du 09 mars 2006. Le FODECC est un établissement public administratif doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie de gestion. Il est placé sous la tutelle technique du Ministre chargé de la commercialisation du cacao et du café et du Ministre chargé de l'agriculture et sous la tutelle financière du Ministre chargé des finances.

Le FODECC conformément à son Décret organique assure le financement et le paiement des prestations relatives :

- à l'appui et à la relance des filières cacao et café ;
- au soutien à la recherche appliquée sur ces produits et à l'amélioration de leur qualité ;
- à l'appui aux programmes de formation et d'information des opérateurs des filières cacao et café ;
- à la promotion de la transformation et de la consommation locale du cacao et du café.

Dans la veine de la modernisation de son système d'information à travers la mise en œuvre d'un progiciel de gestion intégré, le Fonds de Développement des Filières Cacao et Café a procédé en 2018 à un audit documentaire en commettant une étude relative à la mise en place d'un système d'archivage et de gestion électronique des documents au FODECC. Cette démarche s'inscrit dans le respect des dispositions de la Loi N°2000/010 du 19 décembre 2000 régissant les archives et son Décret d'Application N°2001/95/PM du 01<sup>er</sup> novembre 2001 qui prescrivent à chaque administration de créer en son sein des structures de gestion des archives et de s'assurer de leur gestion dans le respect de la législation et de la réglementation en vigueur.

Aussi le FODECC lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt en vue de la sélection des Cabinets ou Bureau d'Etudes devant prendre part à l'Appel d'Offres National Ouvert pour la mise en place d'un Système d'archivage et de gestion électronique des documents au Fonds de Développement des filières Cacao et Café.

## 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Cabinets ou Bureaux d'Etudes pour la mise en place d'un système d'archivage et de gestion électronique de documents du Fonds de Développement des filières Cacao et Café. La mission consisterait à :

### De façon générale :

Mettre en œuvre un système d'archivage et de gestion électronique des documents au FODECC visant à assainir et à sécuriser l'information administrative sur une volumétrie globale actuelle d'environ 662MI de documents.

### De façon spécifique :

Assurer :

1. Le traitement physique de l'information administrative ;
2. Le traitement numérique de l'information administrative ;
3. La production des outils de gestion.

## 3. Consistance des prestations

La présente mission est contractuelle, et a pour objectif d'une part, la fabrication des rayonnages en bois pour le classement physique et d'autre part la réalisation :

1. du traitement physique des archives ;
2. du plan de classement ;
3. du manuel de procédure des archives ;
4. de la base de données physique ;
5. de la base de données numérique à transférer dans le logiciel de GED du FODECC ;
6. de la conservation ;
7. de la sécurisation des archives ;

## 4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux Cabinets ou Bureaux d'Etudes installés au Cameroun. Ils doivent justifier des capacités administratives, techniques et financières requises notamment :

- Présenter un Dossier Administratif conforme ;
- Disposer d'un personnel compatible avec les prestations à réaliser et justifiant d'une bonne expérience dans le domaine de la gestion des archives ;
- Avoir une expérience dans la réalisation des travaux similaires ainsi que dans la formation aux techniques y relatives.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt seront financées par le budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café exercice 2020. Imputation budgétaire : 2020 391 01 114 00 10 20 10 01.

## 6. Remises des offres

Les Dossiers de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, devront parvenir sous plis fermé au plus tard le 26 août 2020 à 10h au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2<sup>ième</sup> étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24 dès publication du présent Avis, Avec la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/FODECC/2020 DU 14 AOUT 2020 POUR LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES OU DES CABINETS POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ARCHIVAGE ET DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE »**

## 7. Composition du dossier

Le dossier de candidature sera présenté comme suit :



1.1. Une première enveloppe dite « **enveloppe (A) : PIECES ADMINISTRATIVES** » contiendra les documents ci-après :

1. Une lettre de Manifestation d'Intérêt signée, datée et timbrée, précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné;
2. Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première instance du domicile du soumissionnaire datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des Offres ;
3. L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
4. L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandaté, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.
5. Une copie certifiée de l'attestation de non-redevance ;

NB : Toutes les pièces administratives originales ou copies certifiées conformes, devront être datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours.

1.2. Une deuxième enveloppe dite « **enveloppe (B) : OFFRE TECHNIQUE** » contiendra les documents ci-après séparés par des intercalaires:

- La présentation de la structure et de son expérience ;
- La description sommaire de la méthodologie pour accomplir la mission ;
- La présentation des profils du personnel clé ;
- Une autorisation de vérification des déclarations et références adressée à l'Administrateur du FODECC signée et datée du représentant dûment mandaté par le Cabinet d'Etudes.

Le Consultant fournira une équipe d'experts disposant des compétences, des qualifications et de l'expertise adéquate ainsi que du dévouement nécessaire à la réalisation de la mission.

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation de l'étude est le suivant :

N° d'ordre	Personnel Clé	Qualification
1	<b>Consultant 1 : Chef de mission</b>	-Diplôme universitaire ( <i>Bac + 5 au moins</i> ) en <i>record management</i> ou <i>documentalist</i> -Avoir une parfaite connaissance du français et de l'Anglais
2	<b>Consultant 2 : un informaticien</b>	-Diplôme universitaire ( <i>Bac + 5</i> ) en informatique, -Avoir une parfaite connaissance du français et de l'Anglais
3	<b>Consultant 3 – Archiviste documentaliste</b>	- Diplôme universitaire ( <i>Bac + 5 au moins</i> ) archiviste documentaliste; -Parfaite connaissance du français et de l'anglais

Le Bureau d'Etudes pourra joindre à son équipe d'autres experts en tant de besoin en fonction des compétences jugées nécessaires.

Le candidat fournira la liste de son personnel clé accompagnée des pièces suivantes :

- Un curriculum vitae daté et signé par le concerné ;
- Photocopie du diplôme exigé ;

- Une attestation sur l'honneur de disponibilité signée de l'expert .

## 8. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- La non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Note technique inférieure à 80% ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées, ou manœuvres frauduleuses ;
- Absence de l'autorisation de vérification des déclarations et références adressée à l'Administrateur du FODECC signée et datée du représentant dûment mandaté par le Cabinet d'Etudes ou le Groupement de Consultants associés.

### Critères essentiels:

- Présentation générale de l'Offre 05 points;
- Présentation du profil du Consultant 10 points ;
- Description sommaire de la méthodologie pour accomplir la mission 30 points;
- Qualification et expérience du personnel clé 55 points.

NB :

**Pour les justificatifs des expériences du Cabinet ou Bureau d'Etudes, joindre les premières et dernières pages du contrat, avec le Procès verbal de réception.**

## 2. EVALUATION

CRITERES
<b>Présentation générale de l'Offre</b>
Insertion du sommaire
Insertion des intercalaires de couleur
Reliure
Agencement de l'Offre
Lisibilité
<b>Expérience et références du Cabinet/bureau d'études</b>
Références en matière de conduite de mission dans le domaine de l'archivage physique et électronique (1pt par référence avec m
En matière de formation dans le domaine de l'archivage physique et électronique
(1pt par référence avec maximum 5 pts)
<b>Description sommaire de la méthodologie pour accomplir la mission</b>
Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, adéquation des outils utilisés et estimation des difficultés et des
Organisation planification des activités
<b>Qualification et compétences techniques et professionnelles du personnel clés</b>

Chef de mission : Expert en record management ou domaine similaire	Diplôme de Bac +5 & 15 ans d'expérience
	Une (01) mission similaire
	Deux (02) missions similaires
	Plus de deux (02) missions similaires
	Au moins une référence dans gestion d'organisation et con
Informaticien	Diplôme de Bac +5 & 05 ans d'expérience
	Références dans l'organisation et la mise en place des Sys des documents
	Maîtrise d'au moins un (01) logiciels de traitement électron
Archiviste documentaliste	Diplôme de Bac +5 & 08 ans d'expérience
	Références dans la mise en place des archives dans les e
	Références dans la gestion de la sécurité physique et élec
<b>Score total</b>	

**A l'issue de l'évaluation, seuls les candidats ayant totalisé une note au moins égale à quatre vingt (80) points sur cent (100) pourront participer à l'Appel d'Offres Restreint.**

## 9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au « Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24 ».

## -CORRUPTION ET DENONCIATION

**Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

YAOUNDE le 14 Aout 2020

Le ADMINISTRATEUR

**NENGUE SAMUEL DONATIEN**

# FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/FODECC/2020 DU 14 AOUT 2020 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

Le Fonds de Développement des Filières Cacao et café (FODECC) créé par la Loi N°2004/025 du 30/12/2004 modifiant et complétant la Loi n°95/11 du 27 /07/ 1995 portant organisation du commerce du cacao et du café, a été organisé par le Décret N° 2006/085 du 09 mars 2006. Le FODECC est un établissement public administratif doté de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie de gestion. Il est placé sous la tutelle technique du Ministre chargé de la commercialisation du cacao et du café ainsi que du Ministre chargé de l'agriculture et sous la tutelle financière du Ministre chargé des finances.

Le FODECC conformément à son Décret organique assure le financement et le paiement des prestations relatives :

- à l'appui et à la relance des filières cacao et café ;
- au soutien à la recherche appliquée sur ces produits et à l'amélioration de leur qualité ;
- à l'appui aux programmes de formation et d'information des opérateurs des filières cacao et café ;
- à la promotion de la transformation et de la consommation locale du cacao et du café.

LE FODECC comme la plupart des organismes de son secteur d'activités, est confronté au quotidien dans son déploiement, à de multiples sollicitations dans le domaine juridique allant du simple conseil à la défense de ses intérêts.

Afin de se prémunir contre les différents risques juridiques et judiciaires que cela peut comporter, le FODECC souhaite s'offrir l'assistance et l'accompagnement d'un avocat-conseil à travers une plateforme de collaboration.

Aussi, le FODECC fait donc publier le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, pour son assistance juridique de toute nature (consultations écrites ou orales, représentation auprès de toute juridiction ou autorité...).

## 2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Cabinets d'avocats de droit camerounais devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur l'assistance juridique au FODECC.

### 3. Consistance des prestations

**La mission consiste :**

**De façon générale à :**

- assister juridiquement le FODECC, à l'écrit ou à l'oral, dans toutes les contraintes ou difficultés de toute nature auxquelles le FODECC pourrait être confronté ;
- assurer l'assistance et la représentation, par l'avocat, auprès de toute juridiction ou administration pour le compte du FODECC ;

**De façon spécifique à :**

- Mettre toute son expertise au service du FODECC pour toutes sollicitations d'ordre juridique, d'assistance et de représentation en justice et à officier avec diligence, intégrité et compétence ;
- Ne plaider aucune cause, ni engager aucune procédure judiciaire pour le compte d'un tiers contre le FODECC pendant toute la durée de l'assistance juridique et dans un délai d'un (01) an après la cessation de la mission ;
- Informer par écrit le FODECC dans un délai de 72 heures au plus tard, tout report de la cause, tout prononcé d'une décision rendue en indiquant dans cette dernière hypothèse les voies et délais de recours ;
- Rendre compte avec diligence à toute réquisition, de la gestion de tout dossier à lui confié par le FODECC ;

### 4. Financement

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt seront financées par le budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café. Exercice 2020. Imputation budgétaire : 2020 391 09 1140030 61 20 57.

### 5. Remises des offres

Les Dossiers de Manifestation d'intérêts, paraphés rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, devront parvenir sous plis fermé au plus tard le 27 août 2020 à 10h au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2<sup>ième</sup> étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24 dès publication du présent Avis, Avec la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°003/ASMI/FODECC/2020 DU 14 AOUT 2020 POUR LA PREQUALIFICATION DE CABINETS D'AVOCATS POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE AU DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE »**

## 6. Composition du dossier

Le dossier de candidature sera présenté comme suit :

1.1. Une première enveloppe dite « **enveloppe (A) : PIÈCES ADMINISTRATIVES** » contiendra les documents ci-après :

1. Une lettre de Déclaration de manifestation d'intérêt signée, datée et timbrée faisant apparaître la raison sociale du candidat, l'adresse du siège social et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;
2. Une attestation d'exercice, de non omission et de non suspension émise par l'ordre des Avocats pour l'année en cours ;
3. L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
4. Une copie de l'attestation de non redevance ;

**NB** : Toutes les pièces fiscales originaux ou copies certifiées conformes, devront être datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours.

1.2. Une deuxième enveloppe dite « **enveloppe (B) : OFFRE TECHNIQUE** » contiendra :

- Les Cv des personnels clés ;
- Les photocopies des diplômes demandés ;
- Une attestation de disponibilité signée sur l'honneur de l'expert.
- Une autorisation de vérification des déclarations et références adressée à l'Administrateur du FODECC signée et datée du représentant dûment mandaté par le Cabinet d'Avocats.

Le Cabinet fournira une équipe d'experts disposant des compétences, des qualifications et de l'expertise adéquate ainsi que du dévouement nécessaire à la réalisation des objectifs du projet.

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour l'assistance est le suivant :

### **Consultant 1 : Chef de mission : Avocat**

Qualifications requises

Titulaire d'un Bac +4 au moins en droit ;

? Jouir d'une expérience générale d'au moins dix (10) ans d'exercice professionnel comme avocat

? Avoir participé au moins à deux (02) missions similaires ;

? Parfaite connaissance du français ou de l'anglais ;

? Avoir participé au moins à une (01) mission similaire dans un établissement public ou une entreprise publique ;

### **Consultant 2- Avocat**

Titulaire d'un BAC+3 au moins en droit ;

Qualifications requises

? Parfaite connaissance du français ou de l'anglais ;

? Jouir d'une expérience d'au moins quatre (04) ans d'exercice professionnel comme avocat ;

### **Consultant 3- Avocat stagiaire ou Juriste**

Titulaire d'un BAC+3 au moins en droit ;

Qualifications requises

? Parfaite connaissance du français ou de l'anglais ;

? Jouir d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le conseil en cabinet d'avocat ;

### **Les références du cabinet**

- Le cabinet d'avocat produira la liste de ses références relatives aux prestations dans le domaine ;
- Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence relative devra être justifiée par une copie du contrat.

Le Candidat présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les informations relatives à

l'ouvrage concerné et portant sur le Maître d'Ouvrage, photographies et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet.

## Critères éliminatoires

- a) La non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente
- b) Note technique inférieure à 80% ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- d) Absence d'une attestation d'exercice, de non omission et de non suspension émise par l'ordre des Avocats pour l'année en cours;
- e) Absence d'une attestation d'inscription à jour au Barreau du Cameroun.

## Critères essentiels:

- a) Présentation générale du Dossier 05 points;
- b) Présentation du profil du Cabinet 10 points ;
- c) Description sommaire de la méthodologie pour accomplir la mission 30 points;
- d) Qualification et expérience du personnel clé 55 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre vingt (80) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint.

## EVALUATION

CRITERES	MAXIMUM
<b>Présentation de l'Offre</b>	<b>05</b>
Insertion du sommaire	1
Insertion des intercalaires de couleur	1
Reliure	1
Agencement de l'Offre	1
Lisibilité	1
<b>Expérience et références du Cabinet/bureau d'études</b>	<b>10</b>
En matière de conduite de mission similaire (2.5 points par référence avec un maximum de 5 points)	5
En matière de conduite de mission similaire dans les entreprises publiques ou établissement publics	5
<b>Description sommaire de la méthodologie pour accomplir la mission</b>	<b>30</b>
Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, adéquation des outils utilisés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés	20
Organisation planification des activités	10
<b>Qualification et compétences techniques et professionnelles du personnel clés</b>	<b>55</b>

Chef de mission : Avocat	Bac +4 & 10 ans d'expérience professionnelle comme Avocat,	10	25
	1 missions similaire	05	
	2 missions similaires	07	
	Avoir en plus 1 mission dans un établissement public ou une entreprise publique	15	
Avocat	Bac +3	07	15
	04 ans d'expérience professionnelle comme Avocat,	08	
Juriste ou Avocat stagiaire	Bac +3	07	15
	Jourir d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le conseil en cabinet d'avocat	08	
<b>Score total</b>			<b>100</b>

## 8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au «Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au 2<sup>ième</sup> étage de l'Immeuble Siège du FODECC, Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé, Tél. : 222 21 88 24 ».

### CORRUPTION ET DENONCIATION

**Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.**

YAOUNDE le 14 Aout 2020

Le ADMINISTRATEUR

**NENGUE SAMUEL DONATIEN**

## VILLE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°066/AONO/VY/CIPM/ 2020 DU 22/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE PLANTATION ET DE SECURISATION DES BAS-FONDS MARECAGEUX DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres sus cité ont été attribués aux entreprises suivantes par lot, ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : **ANOTECH**, pour un montant de **vingt-six millions quatre cent trente un mille sept cent soixante-trois francs CFA TTC**, le délai des travaux est de 12 mois ;
- Lot 3 : **ETS AGEE TECH**, pour un montant de **neuf million huit cent vingt-deux mille six cent vingt-trois (9 822 623) francs CFA TTC**, le délai des travaux est de 12 mois ;
- Lot 4 : **ETS AGEE TECH**, pour un montant de **quinze millions cent treize mille quatre cent quarante-sept (15 113 447) francs CFA TTC**, le délai des travaux est de 12 mois ;

Lesdites entreprises sont priées de prendre attache avec la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Cadre de Vie de la Mairie de la Ville de Yaoundé pour la mise au point du marché.

Par ailleurs, l'entreprise n'ayant pas été retenue est priée de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 7 Aout 2020

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## VILLE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°030/AONR/VY/CIPM/CCCM-AI/2020 DU 03/04/2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres sus cité, ont été attribués à l'entreprise **ECTA BTP**, pour un montant de **49 572 047 (quarante-neuf millions cinq cent soixante-douze mille quarante-sept) francs CFA TTC** et un **délaï d'exécution est celui des travaux.**

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Mairie de la Ville de Yaoundé, pour la signature du marché.

YAOUNDE le 7 Aout 2020

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 1006 C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 11 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°70/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'OUEST. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°70/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 30/06/2020 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans les régions de l'Adamaoua et de l'Ouest, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRES RETENUS							
N° des Lots	Type d'intervention	Tronçons à contrôler	Linéaires (km)	Noms et Adresses des soumissionnaires retenus	Montants TTC lus (en FCFA)	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Observations
1-AD/20	Contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien périodique	Tibati - Pont de Mbamti (Lim	109,7	SOREPS BP : 13 438 Yaoundé Tel: 222 21 90 97 / 242 03 45 14	67 810 499	67 809 793	Délai d'exécution : 14 mois. Offre financière la mieux-disante.
		Djérem) - Banyo					
		Ngaoundéré (int N1) - Bélel (int N13)	95				
4-OU/20		Bandja – Batchum – Penka Michel	32,13	ETS MUSTARD BP : 33 951 Yaoundé Tel: 675 50 77 95	20 224 800	20 224 800	Délai d'exécution : 07 mois. Offre financière la mieux-disante.
		Balembo (int R0602) – Babwantou – Bandja	23,02				
		Dschang (int R0606) - Fokoué - Fomopéa	28,16				

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	GROUPEMENT SINEGEO & A.M.A. INFRASTRUCTURES	Offre non mieux-disante
2	MAD CONSULTING	Absence de la capacité de financement dans son offre technique

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
3	CERBAT	Fausse attestations de présentation des originaux des diplômes de tout son personnel (Cf. authentification du Préfet du Mfoundi)

Les Bureaux d'Etudes Techniques attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Aout 2020

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° \_1004\_ C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 11 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°72/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DU NORD-OUEST. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°72/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 30/06/2020 procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans les régions du Nord et du Nord-Ouest, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
N° des Lots	Type d'intervention	Tronçons à contrôler	Linéaires (km)	Nom et Adresse des soumissionnaire retenu	Montant TTC lu (en FCFA)	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
2-NO/20	Contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien périodique	Ngong – Touroua	66,5	GROUPEMENT SINEGEO & A.M.A. INFRASTRUCTURES BP : 14 136 Yaoundé Tel: 671 28 09 19 / 661 11 16 00	39 900 275	39 900 282	Délai d'exécution 14 mois. Offre financière la mieux-disante.
5-NW/20		Nkambe (Int N11) - Berabe - Ako	38,5	INFRUCTUEUX	-----	-----	Aucun B.E.T. n'a postulé pour ce lot.
		Ako - Abungshie (Frontière Nigeria)	20				

SOUSSIONNAIRE NON RETENU		
N°	Soumissionnaire	Motifs d'élimination
1	MAD CONSULTING	Absence de la capacité de financement dans son offre technique

Le Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinze jours retirer son offre au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, cette offre sera détruite.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour le soumissionnaire non retenu sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Aout 2020

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° \_1005\_ C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 11 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°74/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LA RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°74/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 30/06/2020 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans la région du Centre, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
N° du Lot	Type d'intervention	Tronçons à contrôler	Linéaires (km)	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu (en FCFA)	Montant TTC Corrigé (en FCFA)	Observation
7-CE/20	Contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien périodique	Bafia (Int N4) – Biakoa	48,8	GROUPEMENT SINEGEO & A.M.A. INFRASTRUCTURES BP : 14 136 Yaoundé Tel: 671 28 09 19 / 661 11 16 00	73 994 625	71 609 625	Délai d'exécution : 14 mois. Offre financière la mieux-disante.
		Biakoa – Koro	11,3				
		Bafia (R0125) – Egon II – Ngoro - Serere	30,38				
		Serere - Matsari (Int N15)	108,50				
		Ngoumou – Otete - Makak – Eseka (Int R0103)	83,75				

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	LE COMPETING	Offre non mieux-disante
2	WISE CONSULT	Offre non mieux-disante
3	SOREPS	Offre non mieux-disante
4	CERBAT	Fausse attestations de présentation des originaux des diplômes de tout son personnel (Cf. authentification du Préfet du Mfoundi)

Le Bureau d'Etudes Techniques attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché. Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites. Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Aout 2020

Le MINISTRE

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## COMMUNE DE MESSONDO

**COMMUNIQUE N°017/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 10 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE BODI , ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo communique :

Les résultats de d'attribution de l'Appel d'offres National Ouvert N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 18 juin 2020 pour l'exécution des travaux d'électrification rurale du village BODI , Arrondissement de MESSONDO, DEPARTEMENT du NYONG ET KELLE, en procédure d'urgence se *présentent comme suit* :

Lot	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	<b>PENTAGONE II</b> <b>BP : 15473</b> <b>Tél : 675 96 32 07</b>	76 000 000	03 Mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Mairie de MESSONDO pour l'établissement du marché correspond.

MESSONDO le 10 Aout 2020

Le MAIRE

**TONYE TONYE OMAM**

# MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2020/004 /  
AONO/CIPM / MAETUR DU 29/05/2020 (OPÉRATION 156).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la MAETUR communique :**

La Compagnie d'Assurance « AREA ASSURANCES, BP : 15 584 Douala », a été retenue pour la souscription biennale d'une police d'assurance maladie –assistance et évacuation sanitaire pour le compte du personnel de la MAETUR, (Opération 156) :

Objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°2020/004/CIPM/MAETUR du 29/05/2020, aux conditions suivantes :

TRANCHE	Montant TTC en F CFA		Délai
	HTVA	TTC	
Ferme	11 282 930	13 832 930	12 mois
Conditionnelle	11 282 930	13 832 930	12 mois

La Compagnie d'Assurance « AREA ASSURANCES » devra prendre l'attache de la Direction Juridique et du Système d'Information de la MAETUR pour la préparation du projet de Lettre Commande.

Les Compagnies d'Assurance n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 10 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MANGA LOUIS ROGER**

## COMMUNE DE BIKOK

**PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À BIKOK-CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

Par décision N°...090.../DM/CBK/SG DU 10/08/2020, la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	<b>HP PRO SARL</b>  B.P. 33 837 Yaoundé  Tél : 690 390 689	<b>16 819 259</b> (seize millions huit cent dix neuf mille deux cent cinquante neuf) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

*BIKOK le 10 Aout 2020*

*Le MAIRE*

***OTTOU Crescence Odette***

# COMMUNE D'AKONOLINGA

**COMMUNIQUE N°008/C/C-AKGA/SG/2020 DU \_\_\_\_\_ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-AKGA/CIPM/2020 DU 24/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A L'ESPLANADE DE LA SOUS-PREFECTURE D'AKONOLINGA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune d'Akonolinga communique :**

A la suite de l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/C-AKGA/CIPM/2020 du 24 juin 2020, le résultat se présente comme suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montants corrigés TTC (en FCFA)	Délai d'exécution	Observations
Aménagement d'un espace vert à l'esplanade de la sous-préfecture d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.	<b>DEMAISON SARL</b>  BP : 2706 YAOUNDE  Tél : 699 60 82 51/  696 01 78 01	<b>8 989 423</b>	<b>Trois (03) mois</b>	<b>Offre conforme</b>  <b>Rang : 1<sup>er</sup></b>

**L'Entreprise DEMAISON SARL, B.P : 2706 YAOUNDE, Tél : 699 60 82 51/696 01 78 01 est retenue pour les travaux d'aménagement d'un espace vert a la sous-préfecture d'Akonolinga, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de Huit millions neuf cent quatre vingt neuf mille quatre cent vingt trois (8 989 423) francs CFA et un délai d'exécution de Trois (03) mois.**

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Mairie d'Akonolinga pour l'établissement du Marché correspondant.

*AKONOLINGA le 11 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**AKAMBA ASSEMBE GEORGES**

## COMMUNE DE BIKOK

**PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'EBAKOA DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

Par décision N°...089.../DM/CBK/SG DU 10/08/2020, la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	<b>ETS ONDOA ANTOINE</b>  B.P. 13 927 Yaoundé  Tél : 693470354	<b>14 900 000</b> (quatorze millions neuf cent mille) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

*BIKOK le 10 Aout 2020*

*Le MAIRE*

***OTTOU Crescence Odette***

## COMMUNE DE BIKOK

**PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION D'ATTRIBUTION LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE NKILNTSAM I DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

Par décision N°091/DM/CBK/SG DU 10/08/2020, la lettre commande relative à l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	<b>ETS ONDOA ANTOINE</b>  B.P. 13 927 Yaoundé  Tél : 693470354	<b>16 400 000</b> (seize millions quatre cent mille) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

Le Directeur Général de l'Entreprise susvisée est invité à se présenter à la Mairie de Bikok pour les modalités de souscription de la lettre commande.

*BIKOK le 10 Aout 2020*

*Le MAIRE*

***OTTOU Crescence Odette***

## COMMUNE DE MESSONDO

**COMMUNIQUE N°016/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 10 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003\_/AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS A**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo communique :

Les résultats de d'attribution de l'Appel d'offres National Ouvert N°003/AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 juin 2020 pour l'exécution des travaux de construction d'un complexe multisports à MESSONDO dans le DEPARTEMENT du NYONG ET KELLE, en procédure d'urgence se *présentent comme suit* :

<b>Lot</b>	<b>ATTRIBUTAIRE</b>	<b>MONTANT TTC FCFA</b>	<b>DELAI D'EXECUTION</b>
Unique	<b>MNH Sarl</b>  <b>BP : 14526 Yaoundé</b>  <b>Tél : 677 00 58 24</b>	20 617 133	03 Mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Mairie de MESSONDO pour l'établissement du marché correspond.

*MESSONDO le 10 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**TONYE TONYE OMAM**

## COMMUNE DE MESSONDO

**COMMUNIQUÉ N°018/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 10 AOÛT 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES A MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Messondo communique :

Les résultats de d'attribution de l'Appel d'offres National Ouvert N° 009 /AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 juin 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES A MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE se présentent comme suit :

Lot	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	Groupement Ets BMA & MNH Sarl  BP : 2701 Douala  Tél : 671 47 92 17	59 862 569	03 Mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Mairie de MESSONDO pour l'établissement du marché correspond.

MESSONDO le 10 Aout 2020

Le MAIRE

**TONYE TONYE OMAM**

# CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

**COMMUNIQUE N° 001/ DG/DAP/SDA/SM/CAMTELPORANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 002/AOIO/CPM/CAMTEL/2020 DU 15/06/2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT CHARGÉ D'AUDITER LES TRAVAUX DU PROGRAMME NBN-II**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par DECISION N°044/DG/DAP/SDA/SM DU 12 AOÛT 2020

Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution	Observations
<b>CABINET HLB ACP CENTRALE AFRICA</b>  Tél : 697 810 099	<b>348 210 000</b>	<b>cinq (05) mois</b>	<b>RAS</b>

Le soumissionnaire HLB ACP CENTRALE AFRICA Tél : 697 810 099 est retenu pour l'audit des travaux du Programme NBN-II, pour un montant TTC de Trois Cent Quarante-Huit Millions Deux Cent Dix Mille (348 210 000) francs CFA et un délai d'exécution de cinq (05) mois.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué dans un délai maximal **de 07 jours** suivant ladite publication pour l'établissement du marché correspondant au Siège de la Direction Générale de CAMTEL, Sous-Direction des Achats, 6<sup>ème</sup> étage porte 602.

Par ailleurs, les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera publié partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 12 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**YAH EPSE ACHIDI JUDITH**

# COMMUNE DE MAYO-OULO

**COMMUNIQUE N°18/C/CMO/SG/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Mayo-Oulo communique:

L'établissement HAROUN ET FILS a été retenu pour La fourniture du matériel pédagogique(Paquet Minimum) à L'IAEB de Mayo-Oulo, objet du DC N°002/DC/RN/D42/CMO /CIPM/ SCPM /2020 du 14/07/2020.

No AONO	PROJET	ETS ADJUDICATAIRE	DELAI DEXECUTION (en jours calendaires)	MONTANT
N°002/DC/R N/D42/CMO /CIPM/ SCPM /2020 du 14/07/2020	fourniture matériel du pédagogique(Paquet Minimum) à l'IAEB de Mayo-Oulo	ETS HAROUN ET FILS	01 Mois	MONTANT

L'établissement adjudicataire est prié de se présenter à la commune de Mayo-Oulo dans un délai de 07 jours à compter de la publication du présent communiqué en vue de la souscription de projet de la lettre commande.

Les entreprises ayant postulé pour cet appel d'offres et qui n'ont pas été retenues peuvent passer sous quinze jours retirer leurs offres auprès de ladite commune. Passé ce délai, les offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera./-

MAYO-OULO le 10 Aout 2020

Le MAIRE

**BOUBAKARI DJIDDA**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 1275 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE DU PARKING PLEIN AIR DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0715-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cndu** 11 Août 2020 le marché relatif aux travaux de réhabilitation de la chaussée du parking plein air de l'Aéroport International de Douala, est attribué à l'entreprise **RAZEL CAMEROUN**, BP : 11 306 Yaoundé, Tél : 222 22 03 06/222 22 07 80, Fax : 222 22 03 08, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de **Cent quatre-vingt-six millions cent quarante mille six cent quatre (186 140 604) FCFA** et un délai d'exécution de **Quatre (04) mois**.

*YAOUNDE le 11 Aout 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## VILLE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°066/AONO/VY/CIPM/ 2020 DU 22/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE PLANTATION ET DE SECURISATION DES BAS-FONDS MARECAGEUX DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres sus cité ont été attribués aux entreprises suivantes par lot, ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : **ANOTECH**, pour un montant de **vingt-six millions quatre cent trente un mille sept cent soixante-trois francs CFA TTC**, le délai des travaux est de 12 mois ;
- Lot 3 : **ETS AGEE TECH**, pour un montant de **neuf million huit cent vingt-deux mille six cent vingt-trois (9 822 623) francs CFA TTC**, le délai des travaux est de 12 mois ;
- Lot 4 : **ETS AGEE TECH**, pour un montant de **quinze millions cent treize mille quatre cent quarante-sept (15 113 447) francs CFA TTC**, le délai des travaux est de 12 mois ;

Lesdites entreprises sont priées de prendre attache avec la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Cadre de Vie de la Mairie de la Ville de Yaoundé pour la mise au point du marché.

Par ailleurs, l'entreprise n'ayant pas été retenue est priée de passer retirer ses offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 7 Aout 2020

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## VILLE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°030/AONR/VY/CIPM/CCCM-AI/2020 DU 03/04/2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres sus cité, ont été attribués à l'entreprise **ECTA BTP**, pour un montant de **49 572 047 (quarante-neuf millions cinq cent soixante-douze mille quarante-sept) francs CFA TTC** et un **délaï d'exécution est celui des travaux.**

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Mairie de la Ville de Yaoundé, pour la signature du marché.

YAOUNDE le 7 Aout 2020

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

# SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N°055 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°002/ASMI/SIC/2020 DU 31 JANVIER 2020 POUR LA PRÉQUALIFICATION, DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES (BET) OU GROUPEMENT DES BET EN VUE DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DIVERSES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

Les Entreprises ou groupements d'entreprises ci-dessous indiqués ont été retenus dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°	ENTREPRISES OU GROUPEMENTS D'ENTREPRISES	NOTE TECHNIQUE	RANG	DECISION
01	GRPT BATI CONCEPT/ENSERBAT TP/URBINITIATIVE CONSULTING SARL B.P :25 613 YAOUNDE	97	1 <sup>er</sup>	Pré-qualifié
02	GRPT ECTA BTP/RANGA ARCHITECTURES B.P :785 YAOUNDE	93	2 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
03	GRPT 3A MATURIS SARL BP :5 625 YAOUNDE	92	3 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
04	ARCHI'DIA SARL B.P:233 YAOUNDE	91	4 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
05	GRPT CONTEC/ARC CONSULTANTS B.P:12 668 DOUALA	88	5 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
06	GRPT NEW AFRICA/PRISMA SARL B.P:15 553 YAOUNDE	88	5 <sup>ex</sup>	Pré-qualifié
07	GRPT BUBAN NGU DESCO/INTEGC B.P:7 953 YAOUNDE	88	5 <sup>ex</sup>	Pré-qualifié
08	VALORIS B.P: 986 YAOUNDE	88	5 <sup>ex</sup>	Pré-qualifiée

09	GRPT AIDA/ICE CAMEROUN B.P:6 769 YAOUNDE	87	9 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
10	CABINET TOGNIA ET ASSOCIES B.P:6 622 YAOUNDE	87	9 <sup>ex</sup>	Pré-qualifié
11	GRPT NEW DESIGN/ETS DJIBO B.P:30 320 YAOUNDE	87	9 <sup>ex</sup>	Pré-qualifié
12	GRPT ARCHITECTURE CONCEPT/POLYGONE SARL B.P :14 804 YAOUNDE	86	12 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
13	GRPT LTC & PARTNERS/BIEETECH/BREITC B.P:12 561 DOUALA	86	12 <sup>ex</sup>	Pré-qualifié
14	GRPT IEA/KAS B.P:720 BAMENDA	85	14 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
15	CABINET D'ARCHITECTURE FOBI NCHINDA ASSOCIATES B.P:2 608 YAOUNDE	85	14 <sup>ex</sup>	Pré-qualifié
16	SIANTOU AFRICA BUILDING/CAE/EDRAC-ASSISTANT SARL B.P:04 YAOUNDE	84	16 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
17	GRPT CABINET BISSEK/OFFERTEC B.P:15 049 YAOUNDE	83	17 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
18	GRPT CREACONSULT/ATECS B.P:11 735 YAOUNDE	81	18 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
19	GRPT AE CONSULT S.A/UNIVERSAL BUILDINGS B.P:64 385 YAOUNDE	81	18 <sup>ex</sup>	Pré-qualifié
20	KALOUBE B.P:17 889 DOUALA	80	20 <sup>e</sup>	Pré-qualifié

21	CAUDUC B.P: 5 148 YAOUNDE	78	21 <sup>e</sup>	Pré-qualifié
22	ECOPE SARL B.P:6 266 YAOUNDE	51	22 <sup>e</sup>	Éliminé Note technique inférieure à 75/100
23	GRPT RIEB ARCHI/TRAGECPRED B.P:3 959 DOUALA	47	23 <sup>e</sup>	Éliminé Note technique inférieure à 75/100
24	GRPT GA2/ATLANTIS GROUP SARL B.P:11 412 DOUALA	42	24 <sup>e</sup>	Éliminé Note technique inférieure à 75/100
25	GRPT BIE/INGEBIME B.P:12 593 YAOUNDE	20	25 <sup>e</sup>	Éliminé YAOUNDE le 13 Aout 2020 Note technique inférieure à 75/100
26	KUNESTZ N. WANKO INTERNATIONAL.SARL B.P :10 177 YAOUNDE	20	25 <sup>ex</sup>	<b>DR AHMADOU SARDAOUNA</b> Éliminé Note technique inférieure à 75/100

Les entreprises ou groupements d'entreprises non retenus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

# FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**COMMUNIQUE N° 001/FODECC/ADM/DAF/SIGAMP/2020 DU 14 AOUT 2020 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°001/ASMI/FODECC/2020 DU 13 JUILLET 2020 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS POUR L'AUDIT TECHNIQUE DES EXERCICES 2006 À 2019 DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

L'Administrateur communique :

Les cabinets suivants ont été sélectionnés pour l'Appel d'Offres National Restreint envisagé pour la réalisation de l'audit technique des exercices 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019 du Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC).

Lesdits cabinets sont classés par Ordre de mérite ainsi qu'il suit :

N°	SOUSSIONNAIRE	NOTE OBTENUE	OBSERVATIONS
1	CIBLE	88/100	Pré-qualifié
2	CEGEC	85/100	Pré-qualifié
3	MOORE & STEPHENS CA	83/100	Pré-qualifié

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis à l'immeuble siège du FODECC au Boulevard Saint Jean Paul II, 138 Rue 6.085 quartier Golf – Yaoundé.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 14 Aout 2020

Le ADMINISTRATEUR

**NENGUE SAMUEL DONATIEN**

# MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 2020/004 /  
AONO/CIPM / MAETUR DU 29/05/2020 (OPÉRATION 156).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la MAETUR communique :**

La Compagnie d'Assurance « AREA ASSURANCES, BP : 15 584 Douala », a été retenue pour la souscription biennale d'une police d'assurance maladie –assistance et évacuation sanitaire pour le compte du personnel de la MAETUR, (Opération 156) :

Objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°2020/004/CIPM/MAETUR du 29/05/2020, aux conditions suivantes :

TRANCHE	Montant TTC en F CFA		Délai
	HTVA	TTC	
Ferme	11 282 930	13 832 930	12 mois
Conditionnelle	11 282 930	13 832 930	12 mois

La Compagnie d'Assurance « AREA ASSURANCES » devra prendre l'attache de la Direction Juridique et du Système d'Information de la MAETUR pour la préparation du projet de Lettre Commande.

Les Compagnies d'Assurance n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 10 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MANGA LOUIS ROGER**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**COMMUNIQUE N° 1275 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE DU PARKING PLEIN AIR DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0715-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cndu** 11 Août 2020 le marché relatif aux travaux de réhabilitation de la chaussée du parking plein air de l'Aéroport International de Douala, est attribué à l'entreprise **RAZEL CAMEROUN**, BP : 11 306 Yaoundé, Tél : 222 22 03 06/222 22 07 80, Fax : 222 22 03 08, pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de **Cent quatre-vingt-six millions cent quarante mille six cent quatre (186 140 604) FCFA** et un délai d'exécution de **Quatre (04) mois**.

*YAOUNDE le 11 Aout 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

**COMMUNIQUE N° 001/ DG/DAP/SDA/SM/CAMTELPORANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 002/AOIO/CPM/CAMTEL/2020 DU 15/06/2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AUDIT CHARGÉ D'AUDITER LES TRAVAUX DU PROGRAMME NBN-II**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par DECISION N°044/DG/DAP/SDA/SM DU 12 AOÛT 2020

Le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Montant TTC	Délai d'exécution	Observations
<b>CABINET HLB ACP CENTRALE AFRICA</b>  Tél : 697 810 099	<b>348 210 000</b>	<b>cinq (05) mois</b>	<b>RAS</b>

Le soumissionnaire HLB ACP CENTRALE AFRICA Tél : 697 810 099 est retenu pour l'audit des travaux du Programme NBN-II, pour un montant TTC de Trois Cent Quarante-Huit Millions Deux Cent Dix Mille (348 210 000) francs CFA et un délai d'exécution de cinq (05) mois.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué dans un délai maximal **de 07 jours** suivant ladite publication pour l'établissement du marché correspondant au Siège de la Direction Générale de CAMTEL, Sous-Direction des Achats, 6<sup>ème</sup> étage porte 602.

Par ailleurs, les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous huitaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera publié partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 12 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**YAH EPSE ACHIDI JUDITH**

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION \_224 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 11 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS RELATIFS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°70/AONR/MINTP/ CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA ET DE L'OUEST. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N°70/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 30/06/2020 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans les régions de l'Adamaoua et de l'Ouest ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N°073/PV/CIPM-TERI/MINTP du 06 août 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution N°026/L/P/CIPM-TERI/MINTP du 06 août 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: Les Bureaux d'Etudes Techniques dont les noms suivent sont retenus pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans les régions de l'Adamaoua et de l'Ouest :

Article 1: Les Bureaux d'Etudes Techniques dont les noms suivent sont retenus pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans les régions de l'Adamaoua et de l'Ouest :

No des Lots	Type d'intervention	Tronçons à contrôler	Linéaires (km)	Noms et Adresses des Bureaux d'Etudes Techniques	Montants TTC Corrigés en chiffre (en FCFA)	Montants TTC Corrigés en lettre (en FCFA)	Délais d'exécution

1-AD/20	Contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien périodique	Tibati - Pont de Mbamti (Lim Djérem) - Banyo	109,7	SOREPS BP : 13 438 Yaoundé Tel: 222 21 90 97 / 242 03 45 14	67 809 793	Soixante-sept millions huit cent neuf mille sept cent quatre-vingt-treize	14 mois.
		Ngaoundéré (int N1) - Bélel (Int N13)	95				
4-OU/20		Bandja – Batchum – Penka Michel	32,13	ETS MUSTARD SEED BP : 33 951 Yaoundé Tel: 675 50 77 95	20 224 800	Vingt millions deux cent vingt-quatre mille huit cent.	07 mois.
		Balembo (Int R0602) – Babwantou – Bandja	23,02				
		Dschang (Int R0606) - Fokoué – Fomopéa	28,16				

Article 2: Les mandataires desdits Bureaux d'Etudes Techniques sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de Marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Aout 2020

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION 222 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 11 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°72/AONR/MINTP/ CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DU NORD-OUEST. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N°72/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 30/06/2020 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans les régions du Nord et du Nord-Ouest ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N°073/PV/CIPM-TERI/MINTP du 06 août 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution N°027/L/P/CIPM-TERI/MINTP du 06 août 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: Le Bureau d'Etudes Techniques dont le nom suit est retenu pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans les régions du Nord et du Nord-Ouest :

Nord-Ouest :

N° des Lots	Type d'intervention	Tronçons à contrôler	Linéaires (km)	Nom et Adresse du Bureau d'Etudes Techniques	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution

2-NO/20	Contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien périodique	Ngong - Touroua	66,5	GROUPEMENT SINEGEO & A.M.A. INFRASTRUC- TURES BP : 14 136 Yaoundé Tel: 671 28 09 19 / 661 11 16 00	39 900 282	Trente-neuf millions neuf cent mille deux cent quatre-vingt-deux	14 mois.
5-NW/20		Nkambe (Int N11) - Berabe - Ako	38,5	INFRUCTUEUX	-----	-----	-----
		Ako - Abungshie (Frontière Nigeria)	20				

Article 2: Le mandataire dudit Bureau d'Etudes Techniques est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Aout 2020

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

**DECISION N° 044 /DG/DAP/SDA/SM DU 12 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AUDIT DES TRAVAUX DU PROGRAMME NBN-II**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2010/013 du 21/12/2015 régissant les communications électroniques au Cameroun et la loi modificative N°2015/006 du 06/04/2015 ;

Vu la Loi N° 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu le Décret N°98/198 du 08 septembre 1998 portant création de la société Cameroon

Télécommunications ;

Vu le Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le Décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Telecommunications ;

Vu le Décret N°2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la société Cameroon telecommunication ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18/04/2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 31/01/2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 28/12/2018 juin 2012 relative au respect des règles régissant la passation l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Résolution N°003/CAD/2018 du 20/07/2018 désignant les membres de la Commission Interne de Passation des Marchés de Camtel ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres International Ouvert N° 002/AOIO/Camtel/CIPM/2020 du 15/06/2020 pour le recrutement d'un cabinet d'audit chargé d'auditer les travaux du Programmes NBN-II ;

Vu le rapport d'analyse des offres N°142/CIPM/SEC du 07/08/2020 ;

~~Vu la proposition d'attribution d'un marché N°143/CIPM/SEC du 07/08/2020.~~



## DECIDE

### Article 1<sup>er</sup> le CABINET HLB ACP CENTRALE AFRICA

est déclaré attributaire du marché ci-dessus visé au montant de **trois cent quarante-huit millions deux cent dix mille (348 210 000) CFA TTC** et pour une durée d'exécution de **cinq (05) mois** dès notification de l'Ordre de service.

**Article 2 :** Le Directeur dudit Cabinet ou son mandataire est invité à se présenter à la Direction des Achats et du Patrimoine, Sous-Direction des Achats sise au 6<sup>ème</sup> étage, porte 602 pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 12 Aout 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**YAH EPSE ACHIDI JUDITH**

# MISSION D'AMÉNAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°2020/004/CIPM/MAETUR DU 29/05/2020, POUR LA SOUSCRIPTION BIENNALE D'UNE POLICE  
D'ASSURANCE MALADIE –ASSISTANCE ET ÉVACUATION SANITAIRE POUR LE COMPTE DU  
PERSONNEL DE LA MAETUR, (OPÉRATION 156), (OPÉRATION 156).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DE LA MAETUR

- Vu Le Décret n° 77/193 du 23 juin 1977 portant création de la Mission d'Aménagement et d'Equipeement des Terrains Urbains et Ruraux et modifié par le Décret n° 82/599 du 25 novembre 1982 ;
- Vu Le Décret n° 2019/208 du 25 avril 2019 portant transformation, en société à capital public, de la Mission d'Aménagement et d'Equipeement des Terrains Urbains et Ruraux ;
- Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux Marchés des Entreprises publiques ;
- Vu Le Procès-Verbal de la session du 28/07/2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MAETUR ;

### DECIDE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** – la souscription biennale d'une police d'assurance maladie –assistance et évacuation sanitaire pour le compte du personnel de la MAETUR, (Opération 156), objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°2020/004/CIPM/MAETUR du 29/05/2020 est attribuée à La Compagnie d'Assurance « AREA ASSURANCES », aux conditions suivantes :

TRANCHE	Montant TTC en F CFA		Délai
	HTVA	TTC	
Ferme	11 282 930	13 832 930	12 mois
Conditionnelle	11 282 930	13 832 930	12 mois

**ARTICLE 2** – Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs Offres sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'immeuble siège de la MAETUR, deuxième étage porte 401. Passé ce délai, lesdites Offres seront détruites.

**ARTICLE 3** - La présente Décision est établie pour servir et valoir ce que de droit, et sera communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 10 Aout 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MANGA LOUIS ROGER**

## COMMUNE D'AKONOLINGA

**DECISION N°008/D/C-AKGA/SG/2020 DU \_\_\_\_\_ PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C- AKGA/CIPM/2020 DU 24/06/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A L'ESPLANADE DE LA SOUS-PREFECTURE D'AKONOLINGA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu la Loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi des Finances pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics ;

Vu le Décret N°2003/651 du 05 novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2011/408 du 08 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret

N°2018/191 du 02 mars 2018 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du

23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instruction relatives à l'Exécution des lois de finances,

au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu les l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/C-AKGA/CIPM/2020 du 24/06/2020 pour

travaux d'aménagement d'un espace vert à l'esplanade de la sous-préfecture d'Akonolinga ;

Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 06 août 2020 ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés en date du 06 août 2020 .

### DECIDE



**Article 1<sup>er</sup>**: L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du Marché relatif à la consultation sus-mentionnée :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montants corrigés TTC (en FCFA)	Délai d'exécution	Observations
Aménagement d'un espace vert à l'esplanade de la sous-préfecture d'Akonolinga, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.	DEMAISON SARL BP : 2706 YAOUNDE Tél : 699 60 82 51/ 696 01 78 01	8 989 423	Trois (03) mois	Offre conforme Rang : 1 <sup>er</sup>

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

*AKONOLINGA le 11 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**AKAMBA ASSEMBE GEORGES**

## COMMUNE DE BARE BAKEM

**DECISION MUNICIPALE N°003/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 27/04/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CES BAKEM-CHEFFERIE MBIE, (2.5) KM DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et Etablissements Communaux ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret n° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le décret n° 78/484 du 9 Novembre 1978 fixant les Dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code de travail,

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Baré ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu l'Arrêté n°000149/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Baré ;

Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI DU 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu le budget de la Commune de Baré Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE;

**Article 1er** : Les ETS WAYIT BP ? 812 Nkongsamba Tél : 673 996 018, ont été retenus comme adjudicataire de l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 27/04/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE CES BAKEM-CHEFFERIE MBIE, (2.5) KM DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL d'un montant TTC de **13 984 539 (Treize millions neuf cent quatre-vingt- quatre mille cinq cent trente-neuf) francs CFA**, et pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours Calendaires**.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera.

*BARE le 4 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**DECISION 223 D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA1/2020 DU 11 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°74/AONR/MINTP/ CIPM-TERI/2020 DU 30/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET RÉGIONALES EN TERRE DANS LA RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT: BUDGET MINTP - LIGNE FONDS ROUTIER; EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020;

Vu l'Ordonnance N°2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N°74/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 du 30/06/2020 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans la région du Centre ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N°073/PV/CIPM-TERI/MINTP du 06 août 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution N°028/L/P/CIPM-TERI/MINTP du 06 août 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures ;

DECIDE:

Article 1: Le Bureau d'Etudes Techniques dont le nom suit est retenu pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien périodique de certaines routes nationales et régionales en terre dans la région du Centre :

N° du Lot	Type d'intervention	Tronçons à contrôler	Linéaires (km)	Nom et Adresse du Bureau d'Etudes Techniques	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant TTC Corrigé en lettre (en FCFA)	Délai d'exécution
7-CE/20	Contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien périodique	Bafia (Int N4) – Biakoa	48,8	GROUPEMENT SINEGEO & A.M.A. INFRASTRUCTURES BP : 14 136 Yaoundé Tel: 671 28 09 19 / 661 11 16 00	71 609 625	Soixante-onze millions six cent neuf mille six cent vingt-cinq	14 mois.
		Biakoa – Koro	11,3				
		Bafia (R0125) – Egon II - Ngoro – Serere	30,38				
		Serere - Matsari (Int N15)	108,50				
		Ngoumou - Otete – Makak - Eseka (Int R0103)	83,75				

Article 2: Le mandataire dudit Bureau d'Etudes Techniques est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.



## COMMUNE DE BARE BAKEM

**DECISION MUNICIPALE N°004/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE ENTREE TERRE NOIRE-VILLAGE MOUNKO (2.5) KM N° 06/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 27/04/2020 DANS LA COMMUNE DE BARS, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et Etablissements Communaux ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret n° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le décret n° 78/484 du 9 Novembre 1978 fixant les Dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code de travail,

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Baré ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu l'Arrêté n°000149/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Baré ;

Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI DU 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu le budget de la Commune de Baré Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1er** : Les ETS WAYIT BP : 812 Nkongsamba Tél: 673 996 018 ont été retenus comme adjudicataire de l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE ENTREE TERRE NOIRE-VILLAGE MOUNKO (2.5KM) DANS LA COMMUNE DE BARE,DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL d'un montant TTC de **18 106 910 (Dix-huit millions cent six mille neuf cent dix) Francs CFA**, et pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours Calendaires..**

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera.

BARE le 4 Juin 2020

Le MAIRE

**FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse**

## COMMUNE DE BARE BAKEM

**DECISION MUNICIPALE N°006/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MBANGLA-PLANTATIONS LAZARRE, N°001/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU\_27/04/2020, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et Etablissements Communaux ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret n° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le décret n° 78/484 du 9 Novembre 1978 fixant les Dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code de travail,

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Baré ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu l'Arrêté n°000149/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Baré ;

Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI DU 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu le budget de la Commune de Baré Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1er : Les ETS ROXANE SERVICES BP : Douala Tél : 671 21 63 60, ont été retenus comme adjudicataire de l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU\_27/04/2020 ,RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MBANGLA-PLANTATIONS LAZARRE DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, d'un montant TTC de 14 215 131 (Quatorze millions deux quinze mille cent trente un) francs CFA et pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours Calendaires.**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera.

BARE le 4 Juin 2020

Le MAIRE

**FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse**

## COMMUNE DE BARE BAKEM

**DECISION MUNICIPALE N°007/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRÈS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CTD-COMMUNE DE BARE/CIPM/2024 DU 26/05/20 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE (1KM) AU CARREFOUR YIMO-QUARTIER VIE TRANQUILLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BARE BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et Etablissements Communaux ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret n° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le décret n° 78/484 du 9 Novembre 1978 fixant les Dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code de travail,

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Baré ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu l'Arrêté n°000149/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Baré ;

Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI DU 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu le budget de la Commune de Baré Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1er :** LES ETS LA MARSEILLAISE BP 91 NKONGSAMBA, ont été retenus comme adjudicataire de D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 07/AONO/CTD-COMMUNE DE BARE/CIPM/2020 du 26/05/2020 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE (1km) AU CARREFOUR YIMO-QUARTIER VIE TRANQUILLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BARE BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL **au montant de 16 350 000 (Seize millions trois cent cinquante mille Francs CFA** pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours Calendaires..**

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera.

*BARE le 6 Juillet 2020*

*Le MAIRE*

**FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse**

## COMMUNE DE BARE BAKEM

**DECISION MUNICIPALE N°008/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRÈS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 08 /AONO/CTD COMMUNE DE BARE/CIPM/2020 DU 26/05/2020 POUR DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE LOURD - QUARTIER B - AXE LOURD - QUARTIER B BIS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BARE-BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO RÉGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et Etablissements Communaux ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret n° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le décret n° 78/484 du 9 Novembre 1978 fixant les Dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code de travail,

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Baré ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu l'Arrêté n°000149/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Baré ;

Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI DU 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu le budget de la Commune de Baré Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1er** : Les ETS KLARA NKONGSAMBA, ont été retenus comme adjudicataire de l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CTD-COMMUNE DE BARE/CIPM/2020 du 26/05/2020, RELATIF AUX TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'AXE LOURD - QUARTIER B - AXE LOURD - QUARTIER B BIS, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BARE-BAKEM, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL d'un montant TTC 19 644 999(Dix-neuf millions six cent quarante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf) Francs CFA et pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours Calendaires.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera.

BARE le 6 Juillet 2020

Le MAIRE

**FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse**

## COMMUNE DE BARE BAKEM

**DECISION MUNICIPALE N°002/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 27/04/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE EBOUM-CHEFFERIE BAREHOCK (5KM) DANS LA COMMUNE DE BARS, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et Etablissements Communaux ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret n° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le décret n° 78/484 du 9 Novembre 1978 fixant les Dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code de travail,

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Baré ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu l'Arrêté n°000149/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune de Baré ;

Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI DU 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu le budget de la Commune de Baré Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE;

**Article 1er** Les ETS WAYIT BP : 812 Nkongsamba Tél : 673 996 018, ont été retenus comme adjudicataire de l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU -RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE EBOUM-CHEFFERIE BAREHOCK (5KM) DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, pour un montant TTC de **18 218 567 (Dix-huit millions deux cent dix-huit mille cinq cent soixante-sept) Francs CFA TTC** et pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours Calendaires**.

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera.

BARE le 4 Juin 2020

Le MAIRE

**FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse**

## COMMUNE DE BARE BAKEM

**DECISION MUNICIPALE N°009/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRÈS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 26/05/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLACE URBAINE A LA MAIRIE DE BARE, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO,**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et Etablissements Communaux ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret n° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le décret n° 78/484 du 9 Novembre 1978 fixant les Dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code de travail,

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Baré ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu l'Arrêté n°000149/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Baré ;

Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI DU 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu le budget de la Commune de Baré Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE :

**Article 1er** : : **LES ETS LES BATISSEURS UNIS, BP 173 NKONGSAMBA** ont été retenus comme adjudicataire de L' D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 26/05/2020 2020,RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLACE URBAINE A LA MAIRIE DE BARE, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL au montant de **19 985 680 (Dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille six cent quatre-vingt) Francs CFA** et pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours Calendaires..**

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera.

*BARE le 6 Juillet 2020*

*Le MAIRE*

**FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse**

## COMMUNE DE BARE BAKEM

**DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 27/04/2020, RELATIF AUX LES TRAVAUX REHABILITATION DE LA ROUTE BARE-MPAKA-MANDIBO-MOUNKO Y COMPRIS LA REHABILITATION DE DEUX DALOTS ET AMENAGEMENTS CONNEXES, DANS LA COMMUNE DE BARE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BARE,

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et Etablissements Communaux ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret n° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le décret n° 78/484 du 9 Novembre 1978 fixant les Dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code de travail,

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Baré ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu l'Arrêté n°000149/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Baré ;

Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI DU 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu le budget de la Commune de Baré Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

### DECIDE;

**Article 1er** : Les ETS TATCHOUO & FILS BP : 33 Mbouda, ont été retenus comme adjudicataire de l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 27/04/2020, RELATIF AUX LES TRAVAUX REHABILITATION DE LA ROUTE BARE-MPAKA-MANDIBO-MOUNKO Y COMPRIS LA REHABILITATION DE DEUX DALOTS ET AMENAGEMENTS CONNEXES, DANS LA COMMUNE DE BARE DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL Francs CFA, d'un montant de **89 879 321 (Quatre-vingt-neuf millions huit cent soixante-dix-neuf mille trois cent vingt un)**, et pour un délai de quatre-

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera.

BARE le 4 Juin 2020

Le MAIRE

**FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse**

## COMMUNE DE MESSONDO

**DÉCISION N°0016/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020DU 10 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003\_/AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORTS A MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.MÂÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BIP 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Messondo** (Autorité Contractante).

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation

Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines

Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2020 ;

**Considérant** le dossier de l'appel d'offres national ouvert **N°003\_/AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 juin 2020 pour l'exécution des travaux de construction d'un complexe multisports à MESSONDO dans le DEPARTEMENT du NYONG ET KELLE, en procédure d'urgence**

**Considérant** Le rapport d'analyse des offres ;

**Considérant** le procès-verbal de la séance du 07 août 2020 de la proposition d'attribution de la CIPM/MDO

**Considérant** La proposition d'attribution de la commission interne de passation de

Marché de la commune de Messondo ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

DAO N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
003	<b>MNH Sarl</b>  <b>BP : 14526 Yaoundé</b>  <b>Tél : 677 00 58 24</b>	20 617 133	03 Mois

**Article 2** : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

MESSONDO le 10 Aout 2020

Le MAIRE

**TONYE TONYE OMAM**

## COMMUNE DE MESSONDO

**DÉCISION N°0017/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 10 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DU VILLAGE BODI , ARRONDISSEMENT DE MESSONDO, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BIP 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Messondo** (Autorité Contractante).

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2020 ;

**Considérant** le dossier de l'appel d'offres national ouvert N°008/AONO/R-CE/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/20 DU 18 juin 2020 pour l'exécution des travaux d'électrification rurale du village BODI , Arrondissement de MESSONDO, DEPARTEMENT du NYONG ET KELLE, en procédure d'urgence.

**Considérant** Le rapport d'analyse des offres ;

**Considérant** le procès-verbal de la séance du 07 août 2020 de la proposition d'attribution de la CIPM/MDO

**Considérant** La proposition d'attribution de la commission interne de passation de

Marché de la commune de Messondo ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après.

Lot	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	<b>PENTAGONE II</b>  <b>BP : 15473</b>  <b>Tél : 675 96 32 07</b>	76 000 000	04 Mois

**Article 2** : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

MESSONDO le 10 Aout 2020

Le MAIRE

**TONYE TONYE OMAM**

## COMMUNE DE MESSONDO

**DÉCISION N°0018/D/R-CE/D-NK/C/MESSONDO/SG/2020 DU 10 AOÛT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 /AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 DU 18 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES A MESSONDO DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSONDO. FINANCEMENT : BIP 2020.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Maire de la Commune de Messondo** (Autorité Contractante).

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation Du gouvernement.

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines

Disposition du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, Organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés Publics ;

Vu La circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la loi N°024/2019 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi n°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'EXERCICE 2020 ;

**Considérant** le dossier de l'appel d'offres national ouvert **N° 009 /AONO/D-NK/C-MESSONDO/CIPM/2020 du 18 juin 2020 pour l'exécution des travaux de construction d'un centre multifonctionnel de promotion des jeunes a MESSONDO dans le Département du NYONG ET KELLE, en procédure d'urgence.**

**Considérant** Le rapport d'analyse des offres ;

**Considérant** le procès-verbal de la séance du 07 août 2020 de la proposition d'attribution de la CIPM/MDO

**Considérant** La proposition d'attribution de la commission interne de passation de

Marché de la commune de Messondo

**DECIDE :**

~~Article 1<sup>er</sup> : L'Appel d'Offres National Ouvert susvisé est attribué au soumissionnaire ci après.~~



Lot	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	Groupement Ets BMA & MNH Sarl  BP : 2701 Douala  Tél : 671 47 92 17	59 862 569	03 Mois

**Article 2** : la présente décision est enregistrée et publiée partout où besoin se fera.

*MESSONDO le 10 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**TONYE TONYE OMAM**

## VILLE DE YAOUNDE

**DECISION N° 363/VY/CIPM/2020 DU 07 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT ET DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre;

Vu l'appel d'offres national restreint N°030/AONR/VY/CCCM-AI//2020 du 03/04/2020 relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien courant et de réhabilitation des réseaux d'éclairage public dans la ville de Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°250 du 21 juillet 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés /Mairie de la ville de Yaoundé, proposant l'attribution du marché ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 92<sup>ème</sup> session du 07 juillet 2020 ;

### D E C I D E

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** Le marché, objet de l'avis d'appel d'offres national restreint n°030/AONR/VY/CCCM-AI//2020 du 03/04/2020 relatif à la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien courant et de réhabilitation des réseaux d'éclairage public dans la ville de Yaoundé , est attribué à l'entreprise **ECTA BTP**, pour un montant de **49 572 047 (quarante-neuf millions cinq cent soixante-douze mille quarante-sept) FCFA TTC** et un délai d'exécution étant celui des travaux.

**ARTICLE 2 :** La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Aout 2020

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## VILLE DE YAOUNDE

**DECISION N° 364/VY/CIPM/2020 DU 07 AOUT 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE PLANTATION ET DE SECURISATION DES BAS FONDS MARECAGEUX DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre;

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°66/AONO/VY/CIPM/2020 du 22/05/2020 relatif aux travaux de plantation et de sécurisation des bas-fonds marécageux dans la ville de Yaoundé ;

Vu le procès-verbal n°250 du 07 juillet 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés /Communauté Urbaine de Yaoundé, proposant l'attribution du marché ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 92<sup>ème</sup> session du 07 juillet 2020 ;

### D E C I D E

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** les marchés, objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n°66/AONO/VY/CIPM/2020 du 22/05/2020 relatif aux travaux de plantation et de sécurisation des bas-fonds marécageux dans la ville de Yaoundé sont attribués aux entreprises ci-après par lots suivants :

- Lot 1 : **ANOTECH**, pour un montant de **vingt-six millions quatre cent trente un mille sept cent soixante-trois francs CFA TTC**, le délai des travaux est de 12 mois ;
- Lot 3 : **ETS AGEE TECH**, pour un montant de **neuf million huit cent vingt-deux mille six cent vingt-trois (9 822 623) francs CFA TTC**, le délai des travaux est de 12 mois ;
- Lot 4 : **ETS AGEE TECH**, pour un montant de **quinze millions cent treize mille quatre cent quarante-sept (15 113 447) francs CFA TTC**, le délai des travaux est de 12 mois ;

**ARTICLE 2** : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 7 Aout 2020

Le MAIRE

**MESSI ATANGANA Luc**

## COMMUNE DE BIKOK

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ D'EBAKOA DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

**Vu** la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

**Vu** le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

**Vu** le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

**Vu** l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire ;

**Vu** l'appel d'offres national ouvert N°07/AONO/CBK/CIPM/2020 du 12/06/2020 en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré d'Ebako dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

**Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 05 août 2020 ;

**Considérant** le Carton alloué et la nécessité de service.

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré d'Ebako dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, l'Entreprise dont le nom suit :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	<b>ETS ONDOA ANTOINE</b>  B.P. 13 927 Yaoundé  Tél : 693470354	<b>14 900 000</b> (quatorze millions neuf cent mille) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BIKOK le 10 Aout 2020

Le MAIRE

**OTTOU Crescence Odette**

## COMMUNE DE BIKOK

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS À BIKOK-CENTRE, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

**Vu** la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

**Vu** le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

**Vu** le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

**Vu** l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire ;

**Vu** l'appel d'offres national ouvert N°08/AONO/CBK/CIPM/2020 du 12/06/2020 en procédure d'urgence pour la construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à Bikok-Centre dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

**Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 05 août 2020 ;

**Considérant** le Carton alloué et la nécessité de service.

### **DECIDE :**

**Article1<sup>er</sup>** : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à Bikok-Centre dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	HP PRO SARL B.P. 33 837 Yaoundé Tél : 690 390 689	16 819 259 (seize millions huit cent dix neuf mille deux cent cinquante neuf) FCFA.	03 (trois) mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

BIKOK le 10 Aout 2020

Le MAIRE

**OTTOU Crescence Odette**

## COMMUNE DE BIKOK

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 2 SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKILNTSAM I, DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

### LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK,

**Vu** la Constitution ;

**Vu** la loi n° 59/10 du 12 mars 1959 portant création de la Commune de Bikok ;

**Vu** la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

**Vu** le décret n° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats des communes et établissements communaux ; ensemble ses textes modificatifs subséquents ;

**Vu** le Décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Madame ZONGO Née NYAMBONE Antoinette Justine dans les fonctions de Préfet du département de la Mefou et Akono ;

**Vu** le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics

**Vu** l'Arrêté n° 120/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire ;

**Vu** l'appel d'offres national ouvert N°09/AONO/CBK/CIPM/2020 du 12/06/2020 en procédure d'urgence pour la construction d'un bloc de 2 salles de classe à l'Ecole Publique de NKILNTSAM I dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

**Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés en date du 05 août 2020 ;

**Considérant** le Carton alloué et la nécessité de service.

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, déclaré Adjudicataire de la lettre commande relative aux travaux de construction d'un bloc de 2 salles de classe à l'Ecole Publique de NKILNTSAM I dans la Commune de Bikok, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, l'Entreprise dont le nom suit :

N°	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	<b>ETS ONDOA ANTOINE</b>  B.P. 13 927 Yaoundé  Tél : 693470354	<b>16 400 000</b> (seize millions quatre cent mille) FCFA.	<b>03 (trois) mois</b>

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

*BIKOK le 10 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**OTTOU Crescence Odette**

## COMMUNE DE BARE BAKEM

**DECISION MUNICIPALE N°005/DM/CDB/SG-2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 27/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE RARE, DANS LA COMMUNE DE RARE. DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **LE MAIRE DE LA COMMUNE DE RARE,**

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret n° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et Etablissements Communaux ensemble ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret n° 77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le Décret n° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le décret n° 78/484 du 9 Novembre 1978 fixant les Dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code de travail,

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Codes des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Baré ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu l'Arrêté n°000149/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de Baré ;

Vu la circulaire n° 00008349/C/MINFI DU 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'Exécution des Loix de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu le budget de la Commune de Baré Exercice 2020 ;

Considérant les nécessités de service ;

### **DECIDE :**

**Article 1er** : Les ETS **KLARA NKONGSAMBA**, ont été retenus comme adjudicataire de l'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CIPM/COMMUNE BARE/2020 DU 27/04/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BARE, DANS LA COMMUNE DE BARE, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, d'un montant TTC **15 457 960 (Quinze millions quatre cent cinquante-sept mille neuf cent soixante) Francs CFA** et pour un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours Calendaires...**

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera.

*BARE le 4 Juin 2020*

*Le MAIRE*

**FROIDEVAUX EPSE NKOUE Lisette Marthe Thérèse**

## AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N° 0715 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/CN PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA CHAUSSÉE DU PARKING PLEIN AIR DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu Les statuts de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
- Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
- Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;
- Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;
- Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modificatifs subséquents ;
- Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;
- Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques
- Vu La correspondance N° 0103-20/ADC/PCA/cm du 29 mai 2020, de monsieur le Président du Comité d'Examen des Demandes de Dérogations, portant autorisation de gré à gré;

### DECIDE :

**ARTICLE 1-** Le marché relatif aux travaux de réhabilitation de la chaussée du parking plein air de l'Aéroport International de Douala., est attribué à l'entreprise **RAZEL CAMEROUN**, BP : 11 306 Yaoundé, Tél : 222 22 03 06/222 22 07 80, Fax : 222 22 03 08, pour un montant toutes Taxes comprises (TTC) de **Cent quatre-vingt-six millions cent quarante mille six cent quatre (186 140 604) FCFA** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois** ;

**ARTICLE 2** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.



# COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

**ADDITIF N° 002/A/AONQ/CUG/SG/SM/2020 DU 30/07/2010 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/CUG/CIPM/AI/2020 DU 03/07/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU CARREFOUR 7 CARREFOUR 8-CARREFOUR STADE MUNICIPAL DANS LA VILLE DE GAROUA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :</p> <p>1 Présentation générale de l'offre Oui/Non            2 Références de l'entreprisedans les travaux similaires Oui/Non            3 Personnel (CT, CC, Diplômes d'Ingénieur deGénie électrique, TSOE, etc.) Oui/Non</p> <p>4 Matériels Oui/Non</p> <p>5 Méthodologie d'exécution et planning de travail Oui/Non</p> <p><b>Critères éiimimaitoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de la caution de soumission ;</li> <li>• Soumission non conforme (non-respect dudélai de validité desoffres) ;</li> <li>• Absence du CCTP et du CCAP paraphés et signés ;</li> <li>• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;</li> <li>• Absence de la déclaration sur l'honneur pour le non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;</li> <li>• Absence de la capacité financière ;</li> <li>• Offre technique ou financière incomplète ;</li> <li>• Spécifications techniques non conformes à celles donnéesdans le CCTP.</li> </ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les critères relatifs à la quajification des candidats porteront à titre indicatif sur :</p> <p>1 Présentation générale de l'offre Oui/Non            2 Références de l'entreprise dans les travaux similaires Oui/Non            3 Personnel (CI, CC, Diplômes d'Ingénieur de travaux de Genle Civil, TSGC, etc.) Oui/Non            4 Matériels Oui/Non            5 Méthodologie d'exécution et planning de travail Oui/Non            Total % des oui</p> <p><b>Critères éliminatoires</b></p> <p>L'absence de la cautionde soumission ;            La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;            L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière            La note technique inférieure à 70% (21/30)des oui ;            Non-conformité du modèle de soumission</p>

GAROUA le 30 Juillet 2020

Le MAIRE

**OUSMAILA MOHAMADOU**

# COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

**ADDITIF N° 002/A/AONO/CUG/SG/SM/2020 DU 30/07/2020 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CUG/CIPM/AI/2020 DU 03/07/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'INSTALLATION DES FEUX TRICOLORES AUX CARREFOURS BEAC, CARREFOUR STADE MUNICIPAL, CARREFOUR EGRAINAGE POUR LA REGULATION DE LA CIRCULATION URBAINE DANS LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation												
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :</p> <table border="0"> <tr> <td>1 Présentation générale de l'offre</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>2 Références de l'entreprise dans les travaux similaires</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>3 Personnel (CI, CC, Diplômes d'Ingénieur de travaux de Genle Civil, TSGC, etc.)</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>4 Matériels</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>5 Méthodologie d'exécution et planning de travail</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>% des oui</td> </tr> </table> <p><b>Critères éliminatoires</b></p> <p>L'absence de la caution de soumission ;            La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;            L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière            La note technique inférieure à 70% (21/30)des oui ;            Non-conformité du modèle de soumission</p>	1 Présentation générale de l'offre	Oui/Non	2 Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non	3 Personnel (CI, CC, Diplômes d'Ingénieur de travaux de Genle Civil, TSGC, etc.)	Oui/Non	4 Matériels	Oui/Non	5 Méthodologie d'exécution et planning de travail	Oui/Non	Total	% des oui
1 Présentation générale de l'offre	Oui/Non												
2 Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non												
3 Personnel (CI, CC, Diplômes d'Ingénieur de travaux de Genle Civil, TSGC, etc.)	Oui/Non												
4 Matériels	Oui/Non												
5 Méthodologie d'exécution et planning de travail	Oui/Non												
Total	% des oui												
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :</p> <table border="0"> <tr> <td>1 Présentation générale de l'offre</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>2 Références de l'entreprise dans les travaux similaires</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>3 Personnel (CI, 00, Diplômes d'Ingénieur de travaux de Genie Civil, TSGC, etc.)</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>4 Matériels</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>5 Méthodologie d'exécution et planning de travail</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>% des oui</td> </tr> </table> <p><b>Critères éliminatoires</b></p> <p>L'absence de la caution de soumission ;            La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;            L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière            La note technique inférieure à 70% (14/20) des oui ;            Non-conformité du modèle de soumission</p>	1 Présentation générale de l'offre	Oui/Non	2 Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non	3 Personnel (CI, 00, Diplômes d'Ingénieur de travaux de Genie Civil, TSGC, etc.)	Oui/Non	4 Matériels	Oui/Non	5 Méthodologie d'exécution et planning de travail	Oui/Non	Total	% des oui
1 Présentation générale de l'offre	Oui/Non												
2 Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non												
3 Personnel (CI, 00, Diplômes d'Ingénieur de travaux de Genie Civil, TSGC, etc.)	Oui/Non												
4 Matériels	Oui/Non												
5 Méthodologie d'exécution et planning de travail	Oui/Non												
Total	% des oui												

GAROUA le 30 Juillet 2020

Le MAIRE

**OUSMAILA MOHAMADOU**

# COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

**ADDITIF /A/AONO/CUG/SG/SM/2020 DU 30/07/2020 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/CUG/CIPM/TR/2020 DU 03/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE ROUTE EN TERRE SITUEE ENTRE LE CENTRE DE SANTE ET LA COLLINE DE BOCKLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 3É**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation												
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48h après l'ouverture des offres.</li> <li>• Absence du CCTP et du CCAP paraphés ;</li> <li>• Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;</li> <li>• Offre technique ou financière incomplète ;</li> <li>• Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié ;</li> <li>• Spécifications techniques non conformes à celles données dans le CCTP ;</li> <li>• Absence de la caution de soumissionnaire ;</li> <li>• Absence de la surface financière ;</li> <li>• Absence de la déclaration sur l'honneur</li> </ul> <p>Les principaux critères de qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:</p> <table border="0"> <tr> <td>1 Présentation générale de l'offre</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>2 Références de l'entreprise dans les travaux similaires</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>3 Personnel (CT, CC, Diplômes d'Ingénieur de Génie Civil, TSGS, etc.)</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>4 Matériels</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>5 Méthodologie d'exécution et planning de travail</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>% OUI</td> </tr> </table> <p>La grille d'évaluation détaillée est la Pièce N° 10 en son annexe N°07 : Formulaires et Modèles à utiliser.</p>	1 Présentation générale de l'offre	Oui/Non	2 Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non	3 Personnel (CT, CC, Diplômes d'Ingénieur de Génie Civil, TSGS, etc.)	Oui/Non	4 Matériels	Oui/Non	5 Méthodologie d'exécution et planning de travail	Oui/Non	Total	% OUI
1 Présentation générale de l'offre	Oui/Non												
2 Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non												
3 Personnel (CT, CC, Diplômes d'Ingénieur de Génie Civil, TSGS, etc.)	Oui/Non												
4 Matériels	Oui/Non												
5 Méthodologie d'exécution et planning de travail	Oui/Non												
Total	% OUI												
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :</p> <table border="0"> <tr> <td>1 Présentation générale de l'offre</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>2 Références de l'entreprise dans les travaux similaires</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>3 Personnel (CT, CC, Diplômes d'Ingénieur de travaux de Génie Civil, TSGC, etc.)</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>4 Matériels</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>5 Méthodologie d'exécution et planning de travail</td> <td>Oui/Non</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>% des oui</td> </tr> </table> <p>L'absence de la caution de soumission ; La Fausse déclaration ou pièce falsifiée; L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière La note technique inférieure à 70% (21/30) des oui ; Non-conformité du modèle de soumission</p>	1 Présentation générale de l'offre	Oui/Non	2 Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non	3 Personnel (CT, CC, Diplômes d'Ingénieur de travaux de Génie Civil, TSGC, etc.)	Oui/Non	4 Matériels	Oui/Non	5 Méthodologie d'exécution et planning de travail	Oui/Non	Total	% des oui
1 Présentation générale de l'offre	Oui/Non												
2 Références de l'entreprise dans les travaux similaires	Oui/Non												
3 Personnel (CT, CC, Diplômes d'Ingénieur de travaux de Génie Civil, TSGC, etc.)	Oui/Non												
4 Matériels	Oui/Non												
5 Méthodologie d'exécution et planning de travail	Oui/Non												
Total	% des oui												

GAROUA le 30 Juillet 2020

Le MAIRE

**OUSMAILA MOHAMADOU**

# COMMUNE D'ELIG MFOMO

**ADDITIF 001/C.ELOG-MFOMO/2020 DU 11 AOUT 2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>Objet :</b> AONO 1,2 et 3 de la commune d'ELIG MFOMO.</p> <p>Les soumissionnaires des Appels d'Offres cités en marge sont informés que faisant suite à la lettre l'ARMP numéro 424/L/ARMP/CRRMP/CCR/CCRA/CSE/20 du 30 juillet 2020, les modifications ci après seront portées à ces procédures :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Le dépôt des offres se fera le 17 aout à 12h et l'ouverture des offres se fera le 17 aout 2020 à 13h ;</li><li>- Les critères éliminatoires présentent dans l'avis en français seront applicables ;</li><li>- La grille d'évaluation présente dans le RPAO sera applicable ;</li><li>- Les délais présents dans l'avis seront appliqués ;</li><li>- Seuls les textes réglementaires dans les marchés publics seront appliqués.</li></ul> <p><b>Le reste sans changement.</b></p>

*ELIG-MFOMO le 11 Aout 2020*

*Le MAIRE*

**AYISSI STANISLAS**

# COMMUNE DE PENJA

**ADDITIF N°003 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C/PJA/CIPM/2020 DU 15/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE: MPOULA-MBETE, DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Penja, au plus tard le <b>15/08/2020 à 12 heures</b> (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C/PJA/CIPM/2020 du 15/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE: MPOULA-MBETE, DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL. Financement : BIP MINTP Exercice 2020 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de Penja, au plus tard le <b>25/08/2020 à 12 heures</b> (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p style="text-align: center;"><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C/PJA/CIPM/2020 du 15/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE: MPOULA-MBETE, DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO REGION DU LITTORAL. Financement : BIP MINTP Exercice 2020 « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le <b>15/08/2020, à 13 Heures</b> précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Penja. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le <b>25/08/2020, à 13 Heures</b> précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Penja. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.</p>

*PENJA le 13 Aout 2020*

*Le MAIRE*

***KINGUÉ PAUL ÉRIC***

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**ADDITIF 1 N° 5821/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 11 AOUT 2010 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 058/20/A010/SDCC/CIPM DU 16/07/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	<b>Recevabilité des Offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques. L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'Appel d'Offres International Ouvert N° 058/20/A010/SDCC/CIPM du 16/07/2020 pour la fourniture d'un (01) lot de consommables de rebobinage des moteurs électriques des usines d'égrenage de la SODECOTON, initialement prévue le 18 Août 2020, est reportée au 1er septembre 2020.</p>

2	<b>Ouverture des Plis</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 18/08/2020 à partir de 16 heures. Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le Directeur Général de la SODECOTON porte à la connaissance des soumissionnaires que la date de recevabilité et d'ouverture des soumissions relatives à l'Appel d'Offres International Ouvert N° 058/20/A010/SDCC/CIPM du 16/07/2020 pour la fourniture d'un (01) lot de consommables de rebobinage des moteurs électriques des usines d'égrenage de la SODECOTON, initialement prévue le 18 Août 2020, est reportée au 1er septembre 2020.</p>

GAROUA le 11 Aout 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MOHAMADOU BAYERO**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

ou

Point Focal

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm  
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm